

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. II.

MONTRÉAL, 1^{er} OCTOBRE 1882.

N^o 10.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et annexion de municipalités scolaires — Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires — Nomination de commissaires d'écoles. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Conférence littéraire par L. A. Brunet (Suite)—75^e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier—De la nécessité des études pédagogiques pour les hommes d'école—L'éducation et ce qu'elle doit être — Les maîtresses d'écoles en grève — Géographie: Statistiques sur le Canada; Lacs que l'on rencontre dans la région du lac St-Jean; Population de la Grande-Bretagne; Pays et colonies sur lesquels la Grande-Bretagne exerce sa domination; Statistiques sur la France — Prononciation de quelques mots usuels telle qu'elle est admise à la *Comédie française* et au *Conservatoire de Paris* — Phrases à corriger; Corrections—Problèmes divers — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE: Mgr Lorrain et les écoles catholiques de Montréal. — LECTURE POUR TOUS: Variétés — Pensées diverses sur l'éducation — Feuilleton: Zacharie le maître d'école. — Bibliographie. — Annonce. — Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection de nouvelles municipalités scolaires.

Il a plu à Son Honneur le LIETTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 15 août dernier (1882);

1. De distraire cette partie de la municipalité scolaire de "Mont-Louis," dans le comté de Gaspé, savoir: vers l'ouest à compter de la propriété d'Octave Lavoie, exclusivement, et courant à

l'est à la propriété de Jean Campion, inclusive-ment, formant un front d'environ six milles sur une profondeur de neuf milles, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Anse Pleureuse," dans le dit comté de Gaspé.

2. De distraire de la municipalité scolaire de "Mont-Louis," dans le comté de Gaspé, le territoire à compter vers l'est de l'endroit communément appelé "Moulin Fraser," et courant vers l'ouest à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire de "Claude Arbour," formant un front de six milles sur neuf milles de profondeur, et l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Rivière à Lapierre."

3. De distraire cette partie de la municipalité scolaire de "Mont-Louis," dans le comté de Gaspé, à compter vers l'ouest de la propriété de Jean Campion, exclusivement, et courant vers l'est à la ligne de démarcation de la municipalité scolaire "La Madeleine," formant un front de six milles environ sur neuf milles de profondeur, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Gros-Morne," dans le dit comté de Gaspé.

4. D'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Marsouis," dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui se trouve à compter à l'ouest du "Ruisseau Portage," dans la municipalité scolaire de "Rivière à Marte," et vers l'est jusqu'à la limite de "Claude Arbour," formant un front de sept milles environ sur une profondeur de deux milles.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5^e sec. 41 Vic., ch. 6.

Détacher de la municipalité de la ville de Saint-Jean, pour l'annexer à celle de la paroisse de Saint-Jean, pour les fins scolaires, la partie du rang Haut-Richelieu, dans la dite paroisse, s'étendant depuis les limites sud de la ville jusqu'à la ligne sud de la propriété de Charles Langlois ou représentant, portant le No 49, du cadastre officiel, pour prendre effet le 1^{er} juillet 1883.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIETTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du

21 août dernier (1882), d'ériger la paroisse de Sainte-Barbe, dans le comté de Huntingdon, en municipalité scolaire, avec les mêmes limites qui lui ont été données lorsqu'elle a été érigée civilement par proclamation en date du douze juin dernier (1882).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil, en date du 16 septembre, modifier l'ordre en conseil du 15 mars dernier (1882), annexant une partie de la municipalité scolaire de Framton Ouest à celle de Cranbourne, dans le comté de Dorchester, de la manière suivante, savoir :

Qu'après les mots qui se trouvent à la fin de la description, " dans le même comté," on ajoute les suivants : " dans le deuxième rang, depuis le lot numéro vingt-cinq jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement, dans le troisième rang, depuis la moitié du lot numéro vingt-cinq jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement ; dans le quatrième rang, depuis la moitié du lot numéro vingt-cinq jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement."

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil, en date du 6 septembre, annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-Frédéric, dans le comté de Beauce, toute cette partie de Broughton, dans le même comté, qui est annexée à Saint-Frédéric, pour les fins civiles, par proclamation du vingt-sept février 1879.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire en vertu de la 5ème section, 41 Vict., chap. 6.

Eriger en municipalité scolaire la paroisse de Saint-Rémi d'Amherst, dans le comté d'Ottawa, avec les limites qui lui sont assignées dans le décret canonique.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5ème section, 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité de Saint-Joseph de Lepage, le nommé George Chamberland, et l'annexer à celle de Sainte-Angèle de Mérici, dans le comté de Rimouski, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 6 septembre dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles.

Pour la municipalité scolaire du canton de Barford, dans le comté de Stanstead, MM. H. X. Thomas, Charles Baldwin, Ovide Chabot, Léon Trudeau et Firmin Duteau, vu que les catholiques sont maintenant en majorité et que leur déclaration de dissidence a cessé en conséquence, et vu qu'il n'y a pas eu d'élection au mois de juillet dernier.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Conférence sur la Littérature aux élèves de Villa Maria, par L. A. Brunet, professeur à l'Académie du Plateau, le 3 juin 1882.

(Suite.)

II.

Qu'est-ce que la littérature ?

" C'est l'écho universel et éternel du monde pensant, a dit Lamartine, en prenant la littérature dans son sens le plus large et le plus poétique... " C'est la parole qui dit Je vis, la parole qui dit Je pense, la parole qui dit J'adore, mot sublime et final où se résume toute la création. Un vermisseau parlant,— Pascal avait dit avant lui un *roseau pensant*,— résumant l'univers et Dieu dans une pensée, voilà l'homme ! Otez-lui la parole et la littérature, ce résumé de lui-même et de l'univers, ce n'est plus qu'un vermisseau ; otez-lui son enveloppe infime et matérielle, ce n'est plus un vermisseau c'est un dieu ! Mais laissez-lui à la fois cette enveloppe matérielle des sens qui le dégrade, et cette pensée parlée qui le divinise, ce n'est plus ni un vermisseau, ni un dieu, c'est un homme, c'est-à-dire un être complexe et énigmatique, qui fait pitié quand on le regarde ramper, et qui fait envie quand on le regarde penser : " L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieus."

Sa grandeur, c'est de s'exprimer.

La littérature est cette expression de l'homme transmise à l'homme par l'écriture. Mais pour que la définition soit juste et complète, il faut y ajouter un mot. La littérature est l'expression *mémorable*, c'est-à-dire digne mémoire, de l'esprit humain."

Il n'est pas, sous le soleil, d'étude plus belle que cette étude, et qui puisse former, au même degré, l'esprit et le cœur de l'homme ; et ce que je dis ici de l'homme, doit s'entendre, à plus forte raison, de la femme.

Mgr Dupanloup, cette autorité qui s'impose toujours en matière d'éducation, en traitant sujet le qui nous occupe présentement, s'est posé cette question :

Pourquoi les études littéraires développent-elles merveilleusement l'intelligence ?

Voici sa réponse :

“ Parce qu'elles l'exercent sur les choses les plus belles, les plus grandes, les plus nobles, les plus variées : par ces études, l'esprit acquiert naturellement la souplesse, l'élévation, l'étendue, la richesse.” Il ajoute :

“ Cette étude est une de celles incontestablement qui conviennent le mieux aux femmes, et il faut reconnaître qu'elles ont généralement pour les lettres de très-heureux dons ; seulement il faut, et ceci est de toute importance, que ce goût soit grave et sérieux. Oui, il faut que les femmes lisent, peu, si on le veut, mais rien que de pur et d'exquis, et surtout qu'elles relisent et qu'elles reviennent sur leurs lectures. Qu'elles relisent les mêmes choses à plusieurs années de distance. Rien n'est curieux et profitable comme de constater à des âges différents la différence de ses impressions et de sa manière de lire et de sentir les choses.

Il faut de plus qu'elles lisent toujours attentivement, et autant qu'il se peut, *la plume à la main*, sans quoi les lectures les plus sérieuses risquent de devenir vaines : rien n'en reste.

En fait d'histoire, il veut que les femmes commencent par lire les Actes des Apôtres, l'histoire de sainte Madeleine,—vous pouvez choisir entre celle de M. l'abbé Faillon et celle du Révérend P. Lacordaire,—l'histoire de sainte Cécile, celle des Pères du désert et des grands docteurs de l'Eglise, ainsi que le beau livre sur les “ Moines d'Occident ” de M. Montalembert, sans oublier les admirables vies de sainte Elizabeth de Hongrie, du même auteur, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal, de M. Olier, de saint Alphonse de Liguori, et le reste,—pourvu que ce reste soit de la nature de ces livres dont une mère chrétienne puisse permettre la lecture à sa fille. Surtout n'oubliez jamais, mesdemoiselles, quand vous aurez dit adieu à cette maison, votre chère *Alma Mater*, de mettre au premier plan de vos études les diverses branches d'enseignement que vous étudiez maintenant sous l'habile direction de vos dévouées maîtresses ; revenez souvent à ces études, qui parfois vous semblent peut-être arides et ennuyeuses, et vous serez étonnées d'y trouver, à la lumière d'une raison plus mûre et plus

réfléchie, une mane cachée et des trésors de jouissance et de bonheur... Et les heures que vous consacrez à ces fortifiantes études vous ôteront l'idée de lire des romans, qui sont pour la jeunesse,—à très-peu d'exceptions près—une des sources les plus tristement fécondes de la perte des âmes. Trois choses, selon Mme Barat, perdent surtout les femmes : *le luxe, les plaisirs coupables et la lecture des romans*. “ Les mauvais livres, disait-elle aux Dames Enfants de Marie, sont des tisons d'enfer. S'il vous en tombe quelque'un sous la main, rejetez-le comme un charbon ardent.”

Voilà pour “ le mot ” que je vous avais promis sur l'étude de la littérature. Voici maintenant ce qui regarde la *pratique*.

La première chose à faire sous ce rapport, c'est de bien ordonner sa journée : c'est d'avoir un règlement.

Trop souvent les jeunes filles, à peine rentrées dans la liberté de la maison paternelle, comme pour se venger de la règle que le couvent leur a imposée, s'empressent de vivre au gré de leur fantaisie. La toilette et la vanité se disputent leur cœur et remplissent leurs journées, y compris surtout les dimanches et les fêtes. Et cependant rien n'est possible sans des habitudes fermes et fermement gardées ; avec le caprice, la mobilité ou le laisser-aller, on ne fait rien de bon. Cela ne veut pas dire assurément qu'en dehors de son plan d'études, on ne puisse faire un travail que les circonstances amènent, ou telle lecture qu'une légitime curiosité permettra : cela ne doit s'entendre que des occupations habituelles. Mais une jeune fille ne doit pas oublier, si elle veut devenir un jour une femme modeste, que l'aiguille doit passer, en général, avant la plume : à tout seigneur tout honneur. “ La poésie, comme l'a dit Lamartine, n'est que ce qui déborde du calice humain.” Il en faut dire autant de la littérature ; ce n'est que quand l'austère devoir a rempli jus qu'aux bords la coupe de ses journées, que la jeune fille,—comme l'homme et la femme d'un âge mûr,—peut en épancher le trop plein dans la cadence du vers, ou dans les libres allures de la prose. “ Le devoir est supérieur à tout,” a dit Lacordaire.

Un autre point, non moins important, c'est de bien fixer son choix de lecture

ou de travail, et de se tracer son *plan*. Rien n'est pire que l'incertitude : hésiter, ne savoir à quoi se prendre, essayer aujourd'hui ceci et demain cela, c'est un moyen infaillible de ne rien faire, de perdre le temps, et de se dégoûter du travail. Il faut donc avoir son plan et le suivre, ne pas voltiger de livre en livre, ni de sujet en sujet comme le papillon, ce fidèle symbole de l'inconstance, qui voltige de fleur en fleur sans s'attacher à aucune; en un mot, il faut se donner sa tâche, et la suivre coûte que coûte.

Enfin, une occupation qui peut être encore facilement convertie en travail utile et agréable, c'est la correspondance; la correspondance, j'entends avec la famille, ou avec une amitié approuvée, une correspondance utile, nécessaire; elle doit être fidèle, exacte, affectueuse, non pas vaine, prolixe ou prétentieuse: "C'est ton cœur, et non ta bibliothèque, que j'aime à voir," disait Mme de Maintenon à sa nièce.

C'est ici le lieu de dire que les femmes ont des dons étonnants pour ce genre d'écrits; quelque chose de naturel, de délié, de délicat, de spirituel, de gracieux, qui n'exclut pas la noblesse, la solidité et l'élevation. Il faut donc écrire ses lettres avec soin, mais avec naturel et simplicité, en tâchant d'éviter également ces deux excès: le trop d'art et le trop de négligence.

Les lettres bien écrites et telles qu'on les trouve dans les grands épistolaires sont remplies de tours heureux, d'expressions naturelles, de riens charmants, et l'on y respire partout cette fleur d'urbanité qui caractérise le ton et l'esprit de la bonne compagnie.

Les modèles à étudier dans ce genre sont Mme de Sévigné, Madame de Maintenon et Mme Swetchine. "J'ai lu et dû lire, dit l'évêque d'Orléans, tout ce qui a été écrit sur l'éducation par les plus grands esprits, et si j'excepte "l'Éducation de filles" de Fénelon, je n'ai rien rencontré qui approche de tout ce que Mme de Maintenon a écrit sur ce sujet."

Mais au premier rang, — car l'exemple l'emporte sur le précepte, — se placent les lettres de Mme de Sévigné. Qui parviendra jamais à imiter la vivacité, la délicatesse, l'enjouement, l'aimable négligence, les grâces si naturellement piquantes de son style enchanteur? Inférieure à Mme

de Sévigné par la grâce et la vivacité du style, et l'égale de Mme de Maintenon par la raison et le bon sens pratique, Mme Swetchine l'emporte sur ces deux femmes célèbres par l'onction de sa piété, l'étendue de ses connaissances et la grandeur de son âme. De ces trois immortels génies de l'art épistolaire je vous dirai volontiers, Mlles, ce qu'Horace disait des auteurs grecs: *Lisez-les le jour et la nuit*.

Je ne puis résister ici, Mlles, à la tentation de vous faire connaître un genre d'ouvrage que je serais heureux de voir pratiquer, non seulement par les chefs de famille, mais encore par la jeunesse de nos collèges et de nos couvents: je veux parler du *Livre de raison* ou *Livre de famille*.

Dans un livre qui fut publié l'an dernier sur "la famille et ses traditions," et qui, entre autres approbations distinguées, a eu l'honneur d'obtenir celle de votre digne Supérieure, la révérende Sr. Sainte-Providence, j'ai développé les nombreux avantages que ce genre de travail, fait avec amour et persévérance, est de nature à produire. Vous me permettrez, Mlles, de vous faire part du programme que j'ai dressé, à ce sujet, pour les maisons d'éducation.

Sur le 1er feuillet :

LIVRE DE RAISON

DE

Sur le 2d feuillet :

AVERTISSEMENT.

Un ouvrage, dont ce registre n'est que le complément et l'application pratique, a été publié chez M. Eusèbe Senécal, à Montréal, sous ce titre: "La Famille et ses traditions" par Ls. Alexandre Brunet. Il offre le plan, le programme, les formules, les exemples, les modèles à suivre pour la rédaction et la tenue du Livre de raison.

En regard des "pages des chapitres à ouvrir," on remarquera les "Pages de La Famille et ses traditions." Ces dernières pages, placées à la gauche de chaque chapitre, indiquent la direction à suivre dans la rédaction du Livre de raison.

En dessous du titre rouge de la page précédente, chacun devra écrire : 2o Ses nom et prénoms ; 2o le jour, le mois et l'année où il a commencé la rédaction du Livre ; 3o son âge.

Les photographies pourront continuer de figurer, comme par le passé, dans l'album de la famille ; mais on n'oubliera pas, au chapitre qui leur est destiné, de marquer la date et l'atelier où elles ont été prises, ainsi que les autres particularités qui s'y rapportent, et dont on aimerait à garder le souvenir.

Les élèves s'appliqueront à bien rédiger ce petit journal ; ce sera la meilleure préparation au " Livre de famille " qu'ils devront écrire plus tard, et transmettre à leur tour à leurs successeurs. Pourquoi ce journal ne ferait-il pas partie de leurs compositions littéraires ? Ce serait alors la rencontre de l'utile et de l'agréable dont parle Horace.

REMARQUE IMPORTANTE.

Avant de commencer la rédaction de son Livre de raison, chaque élève devra lire dans notre Livre " *La Famille et ses traditions*,"—de la page 19 à la page 27, —les paragraphes qui traitent de l'origine, de la nécessité et du rétablissement des Livres de raison.

Sur le 3e ou 4e. feuillet :

Pages de "La Famille et ses traditions." 225 et 226	TABLE.	Pages des chapitres à ouvrir.
26	1o Préambule du Livre de raison.	
20 et 43	2o Photographies de famille.	
29	3o Dates des anniversaires.	
PREMIERE PARTIE.		
L'ENFANCE.		
33	1o Les ancêtres.	
34	2o Les parents.	
11 et 79	3o La maison paternelle.	
11	4o L'école primaire.	
59 et 222	5o Le première communion.	
DEUXIEME PARTIE		
L'ADOLESCENCE.		
167-230 197-228	1o L'école—Le collège. L'académie—Le couvent.	
66	2o Evénements heureux—Evénements malheureux.	
147, 160	3o Petit journal des recettes et des dépenses.	

TROISIEME PARTIE.

149	<i>Vie dans le monde avant de prendre un état.</i>
118	1o La profession—le métier, ou l'emploi.
66	2o Jours heureux—Jours malheureux.
160	3o Livres de comptes.

FIN.

Je suis heureux de dire que cette idée a déjà rencontré un écho sympathique dans plus d'un collège et dans plus d'un couvent, et que M. de Ribbe lui-même, le premier auteur de cette idée en France, idée dont je ne suis au Canada que l'humble organe, m'a fait l'honneur de m'en féliciter avec cet accent de bienveillance et de sincérité qui est le cachet de son noble cœur. (1)

Un homme d'initiative, portant une grande âme dans un corps débile, et un cœur d'apôtre sous son humble soutane—cœur et âme qui vont si bien de pair avec le grand nom de François-Xavier qu'il a l'honneur de porter,—M. l'abbé Trépanier, chapelain des sourdes-muettes de la rue Saint-Denis, à Montréal, a déjà introduit depuis longtemps ce Livre de raison parmi les jeunes filles, si dignes d'intérêt, dont la Providence a confié la direction à son zèle ; et les résultats qu'il obtient tous les jours sont pleins d'encouragement pour le présent et de promesses pour l'avenir.

Quelques-uns de mes élèves du Plateau m'écrivent depuis trois ans de charmantes pages sur ce charmant sujet, et je me laisse aller à l'espérance,—il est si doux d'espérer ! — que cette touchante coutume de nos ancêtres va renaître peu à peu à l'ombre des maisons d'éducation, qui sont l'espoir de la religion et de la patrie.

Une de vos devancières dans un des jolis couvents que la Congrégation de N. D. a si coquettement échelonnés tout le long des Laurentides, (2) écrivait naguère dans son journal la page suivante qu'un aimable indiscret a eu la complaisance de me passer. Elle me charme comme une page d'Eugénie de Guérin. Faites-moi le plaisir de vous en faire part.

(1) Voir chez MM. Cadieux et Derome, ma conférence sur *M. de Ribbe et le Livre de famille*.

(2) Mlle Zuléma Lachaine, élève du couvent de Sainte-Thérèse.

“ Comme ce sera beau, ce jour-là ! dit-elle en parlant de l'Ascension ! Ce sera le temps où notre nature des montagnes renaît à l'espérance, où elle reverdit. Le cœur s'épanouit alors rien qu'à voir notre beau ciel tout resplendissant de soleil, nos arbres qui se parent de nouveau de leur feuillage et qui donnent un aspect si riant à nos campagnes ; on jouit alors rien qu'à entendre les gais petits oiseaux qui chantent, tout près de nous, à qui mieux mieux les bontés et la magnificence du Créateur, pendant que la cascade nous dit de sa voix imposante ses merveilles et sa toute-puissance. Tu me diras, ma chère amie, si tu ne trouves pas que notre “ Hameau des montagnes ” ressemble beaucoup aux descriptions que nous lisons de la Suisse.

“ A propos des petits oiseaux, je dois te dire que, le jour de Pâques, j'ai entendu chanter un rossignol, en m'en allant chez Emilie. Il était sur le bûcher, tout près du chemin. Je me suis arrêté longtemps pour écouter sa chanson, que je craignais d'interrompre en approchant. J'admira sa belle voix et sa gaieté au milieu de cette froide et triste nature d'avril, quand tout à coup le petit impertinent se mit à me faire la leçon. Il avait sans doute deviné à ma figure triste que je le plaignais d'être obligé de se poser sur un bûcher pour chanter sa jolie note, n'ayant pas une pauvre feuille encore sur les arbres pour se mettre à l'abri et pour bâtir son nid. Il me semblait qu'il devait trouver les jours longs et tristes pour chanter en plein air ; je crois qu'il s'en nuyait comme moi en attendant le soleil de mai. Tout à coup, il me semble qu'il disait dans sa chanson : “ Fais comme moi, chasse la mélancolie des mauvais jours. Sache aimer en tout temps le bon Dieu, et le remercier pour ses bienfaits, qui ne nous manquent jamais, quoique nous ne les voyions pas toujours.”

“ Je profiterai de cette leçon jusqu'à l'Ascension qui te ramènera, j'espère, au Hameau où tous les cœurs t'attendent.”

Elèves de Villa Maria, si vos talents et votre travail sont en harmonie avec l'éducation supérieure que vous recevez dans ces murs, comme j'aime à le croire, sans doute vous pourrez faire aussi bien : on a droit d'attendre beaucoup de celui qui a beaucoup reçu. Mettez-vous donc généreusement à l'œuvre, Mesdemoiselles, et vous verrez bientôt, je vous le promets, le succès couronner vos efforts.

Vous avez devant vous un vaste champ, qui ne demande qu'une main laborieuse pour prodiguer ses trésors. Quels sujets variés de compositions s'offrent à votre choix ! quels souvenirs ! quels tableaux ! quelle poésie !

C'est d'abord la maison paternelle, qui vous a vues naître et grandir dans la chaude atmosphère de la famille ; c'est l'église où vous avez reçu le titre d'enfant de Dieu, l'époque de votre première communion, celle de votre entrée et de votre séjour au couvent de Villa Maria, cette noble demeure que Dieu et les hommes ont faite si belle, et dont vous êtes l'amour et l'espérance, en attendant que vous en soyez la gloire ; ce sera encore l'époque de votre entrée dans le monde, ou dans le cloître, de vos jours de soleil et de vos jours d'orage, et mille autres événements, joyeux ou mélancoliques, dont la vie se compose, et dont on aime à fixer le souvenir.

Permettez-moi, Mlles, de vous laisser pour adieu ces paroles que Madame de Lamartine adressait à son fils encore adolescent :

“ Fais comme moi : donne un miroir à la vie. Donne une heure à l'enregistrement de tes impressions, à l'examen silencieux de ta conscience. Il est bon de penser le jour, avant de faire tel ou tel acte : “ J'aurai à en rougir, ce soir, devant moi-même, en l'écrivant.” Il est doux aussi de fixer les joies qui nous échappent, ou les larmes qui tombent de nos yeux, pour les retrouver, quelques années après, sur ces pages, et pour se dire : “ Voilà donc de quoi j'ai été heureux ; voilà donc de quoi j'ai pleuré ! ” Cela apprend l'instabilité des sentiments et des choses ; cela fait apprécier les jouissances et les peines, non pas à leur prix du moment qui nous trompe, mais au prix de l'éternité, qui seule ne nous trompe pas.”

Soixante-treizième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 24 et le 25 août 1882.

SEANCE DU 24.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents : M. l'ex-inspecteur F. X. Valade, MM. A. D. Lacroix, F. X. P. Demers, J. Green, H. R. Mattineau, Parent, J. Curotte et J. N. Miller.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Vu le petit nombre de membres présents, M. J. O. Cassegrain suggère que la discussion soit remise à la séance du lendemain.

M. Valade, dont le dévouement pour la classe des instituteurs est connu de tous, n'a pas voulu laisser passer cette circonstance sans adresser aux membres de l'Association quelques bonnes paroles d'encouragement.

M. le président remercia M. l'ex-inspecteur de l'intérêt toujours croissant qu'il porte aux instituteurs ; et exprima le souhait que M. Valade puisse encore, pendant de nombreuses années, prendre part aux travaux de l'Association, afin que les jeunes instituteurs soient à même de profiter de sa longue expérience.

La séance est ajournée au lendemain, à 9 heures de l'avant-midi.

SEANCE DU 25.

Présents : M. J. O. Cassegrain, président ; M. l'abbé Verreau, MM. U. E. Archambault, A. D. Lacroix, M. Emard, J. Daly, J. Baril, J. B. E. Demers, H. R. Martineau, J. Curotte, J. Meloche, G. Gervais, P. Bourgeau et J. N. Miller.

M. le président offre le sujet suivant à la discussion :

« Les concours entre diverses écoles sont-ils désirables ? »

M. Lacroix ouvre la discussion. Il dit que dans certaines paroisses de la province de Québec, notamment à Ste-Marie de Monnoir, on a fait l'expérience des concours, avec grand succès, dit-on, puis on les a abandonnés ; les concours qui avaient lieu autrefois à Montréal entre les différentes écoles des Frères, sont également abolis. Il y a donc, contre ce système, des raisons sérieuses et qu'on ne voit pas à première vue, puisqu'on n'a pas conservé ce qui semblait donner de bons résultats.

M. Lacroix se prononce ensuite contre le système des concours entre plusieurs écoles, et voici quelques-unes des raisons qu'il apporte à l'appui de son opinion :

Il est toujours dangereux d'exposer un maître à consacrer tout son temps à l'enseignement des matières sur lesquelles

les enfants auront à concourir, et à négliger ou abandonner ainsi l'enseignement de la morale. Pour montrer quelque chose de tangible, d'appréciable, le maître abandonnera peut-être la partie la plus importante de ses devoirs : la formation du cœur de ses élèves.

L'instituteur, quelque parfait qu'il soit, ne sera-t-il pas fortement tenté de préparer plus spécialement les élèves appelés à concourir, et de négliger, par conséquent, le plus grand nombre des enfants qui lui sont confiés ? Il est vrai que l'on pourrait faire concourir tous les enfants d'une école ; mais il y a encore là des objections sérieuses, à cause des difficultés qu'il y aurait à placer les concurrents sur un pied d'égalité. Dans tous les cas, il faut rejeter ce système, parce qu'il tend à porter l'instituteur à surcharger la mémoire des enfants, à surmener leur intelligence et à donner à leur esprit plus d'aliments qu'il n'en peut digérer : ce qui serait infailliblement nuisible et au corps et à l'intelligence.

M. Emard croit que des concours bien conduits et ayant pour but, non pas de comparer les élèves entre eux, mais de faire connaître l'école la mieux tenue, auraient d'excellents résultats. Ces concours auraient pour effet de créer l'émulation chez les élèves, d'encourager le maître qui verrait ainsi ses efforts appréciés par le public, de faire connaître l'instituteur qui suit la meilleure méthode d'enseignement, de faire constater si le programme des études est bien tel qu'il devrait être, et enfin de donner de l'expérience aux jeunes instituteurs.

M. Demers serait en faveur des concours s'il y avait moyen de les faire d'une manière équitable pour tout le monde, mais il croit que c'est une impossibilité.

M. Archambault dit que le sujet de discussion est excessivement important. Les concours auraient peut-être des inconvénients, mais il est certain qu'ils présenteraient aussi de grands avantages. Ce serait le meilleur moyen de créer l'émulation dans les écoles et de faire apprécier les progrès que les instituteurs habiles et dévoués font faire aux enfants qui sont confiés à leurs soins.

Cependant M. Archambault se prononce carrément contre les concours qui se font entre les élèves les plus intelligents de chaque école, que l'on réunit et que

l'on interroge pour savoir quels sont les plus capables sur chaque matière. Ce système, dit-il, ne prouve rien, sinon qu'il existe des maîtres habiles et qu'il y a partout des élèves intelligents ; mais ces élèves n'ont-ils pas reçu des avantages au détriment du plus grand nombre de leurs confrères ?

M. Archambault voudrait des concours qui se feraient entre tous les élèves de plusieurs écoles. Ce serait le véritable moyen de faire disparaître une foule d'inconvénients et de constater la somme des connaissances acquises par tous les élèves. Ces concours pourraient se faire de la manière suivante : Des questions sur ces différentes matières du concours seraient préparées d'avance, mais sous enveloppe et envoyées en même temps aux écoles appelées à concourir. Les élèves composeraient le même jour sur les mêmes sujets, puis les compositions seraient ramassées, mises immédiatement sous enveloppe et renvoyées aux correcteurs qui constateraient que telle ou telle école a conservé le plus grand nombre de points.

Il insiste fortement sur l'obligation qu'il y aurait, pour que ces concours fussent justes, de mettre tous les concurrents sur un pied d'égalité. Il faudrait que les matières enseignées fussent les mêmes partout, que le temps consacré à l'étude de chaque matière fût uniforme et, autant que possible, que les élèves fussent en nombre égal dans chaque division.

M. l'abbé Verreau dit qu'on n'a pas l'air de s'entendre sur la base de la discussion, et qu'avant de continuer, il conviendrait de déterminer exactement dans quel sens il faudrait faire les concours. La question telle que posée n'est pas assez précise, et elle pourrait s'entendre de plusieurs manières.

Il y a les concours qui se font chaque année entre les élèves d'une même classe pour déterminer quels sont les plus capables ; il y a aussi les concours qui se font entre les élèves les plus distingués de chaque école. C'est dans ce sens qu'ils sont établis en France, et ils ont pour but de développer des spécialités, de créer des savants sur des sciences déterminées. Enfin, il y a les concours qui pourraient se faire entre tous les élèves de plusieurs écoles. Ces concours auraient pour objet de comparer plusieurs institutions entre elles, afin de déterminer celles qui valent

le mieux ; ils seraient un puissant moyen de stimuler le zèle des élèves et des maîtres et de provoquer le travail de toute la classe, parce que les faibles eux-mêmes auraient intérêt à travailler davantage.

Sous quelque point de vue que l'on se place, on trouve que la question est très importante.

M. le président, répondant alors à une question de M. l'abbé Verreau, dit que le but de ceux qui ont préparé le sujet de discussion était de savoir s'il serait utile de faire concourir les écoles d'une même municipalité, en y comprenant tous les enfants qui les fréquentent.

M. le principal croit qu'alors il faudrait poser la question de la manière suivante : " Est-il utile, dans une municipalité, de comparer toutes les écoles, en y comprenant tous les élèves de chaque école ? "

M. Archambault propose que la discussion de ce sujet soit remise à la séance du mois de janvier prochain.

Vu l'importance de la question et afin qu'elle soit bien discutée, M. le président désire que quelqu'un se charge de préparer un travail spécial sur ce sujet pour la prochaine séance.

M. le président dit ensuite qu'il a reçu, au nom de l'Association, le *Recueil de Problèmes* de M. Toussaint, professeur à l'École Normale Laval.

Ce petit livre, dit-il, renferme d'excellentes choses. L'auteur a su faire entrer dans l'énoncé des problèmes grand nombre de données se rattachant à la géographie, à l'histoire, à l'agriculture, à l'économie domestique, etc. On y voit aussi des formules de mémoires, de factures, de billets promissoires, ainsi que des tables de poids et mesures, et des monnaies de différents pays. Nous croyons que M. Toussaint, en publiant ce *Recueil de problèmes*, rend un véritable service à l'enseignement primaire en cette province : car nous n'avons nul doute que, introduit dans nos écoles, cet ouvrage ne produise d'heureux résultats.

M. Archambault propose, secondé par M. Lacroix :

Que des remerciements soient votés à M. le professeur Toussaint pour l'envoi gracieux d'un exemplaire de son *Recueil de problèmes*.

Unanimement adopté.

Puis, sur proposition de M. Archambault, secondée par M. Baril, la séance est ajournée au jeudi qui précède le dernier vendredi de janvier prochain, à 7½ heures, P. M.

J. N. MILLER,
Secrétaire.

De la nécessité des études pédagogiques pour les hommes d'école.

On a dit souvent, et avec raison, que la pédagogie est la science du bon sens ; mais on a parfois tiré de cet aphorisme une déduction fautive qui mérite d'autant plus d'être combattue qu'elle est de nature à produire des conséquences fort regrettables. On a affirmé que l'instituteur, poussé vers l'enseignement par une vocation réelle, et doué des dispositions spéciales qu'elle suppose, pouvait non seulement se dispenser des études pédagogiques préparatoires, mais s'abstenir aussi d'assister aux conférences, de consulter ses collègues, et même de lire les revues et les ouvrages qui traitent de la matière. Nous croyons que c'est là une erreur profonde ; nous affirmons même, et nous allons prouver, que l'instituteur a bien plus besoin encore d'études spéciales, pour se préparer à l'exercice de son état, que celui qui se propose d'embrasser toute autre profession libérale ou de pratiquer un métier quelconque.

Quelle est la science, au reste, dont quelqu'un puisse espérer de pénétrer seul tous les secrets, qui soit susceptible d'être créée, en quelque sorte, et portée tout d'un coup, par l'effort d'une intelligence et d'une volonté supérieures, au plus haut degré de perfection ? Entre toutes les sciences, il n'en est aucune dont les commencements n'aient été faibles et les progrès pénibles : en général, ceux-ci se produisent par voie d'évolution lente : les tâtonnements, les écarts, les réactions, retardent leur marche. Supposez qu'un homme du plus puissant génie apparaisse tout à coup dans une nation barbare ; supposez que des aptitudes merveilleuses se révèlent en lui pour une science quelconque, les mathématiques, par exemple : pour en arriver seul au degré de connaissances que nous possédons en cette matière, il

aurait d'abord à inventer tout ce que l'humanité a mis des siècles à découvrir. Que de temps il devrait employer à des observations et à des calculs préliminaires ; que d'expériences vaines il aurait à tenter pour acquérir les premiers éléments de cette science ! Un élève d'athénée, qui a terminé ses classes scientifiques, en sait aujourd'hui plus en mathématiques que Newton et Pascal n'en ont jamais connu. Au contraire, placez cet homme au sein d'une société où existe une haute civilisation intellectuelle et matérielle ; épargnez-lui toutes les pertes de temps occasionnées par les tentatives et les expériences infructueuses dont nous venons de parler ; très jeune encore, il se trouvera en possession de matériaux considérables, que plusieurs vies successives ne lui auraient pas permis de rassembler, dans les conditions moins bonnes, indiquées en premier lieu. Aussi marquera-t-il son passage sur la terre par des découvertes utiles, parfois éclatantes et grandioses. L'analogie, sous ce rapport, entre la pédagogie et les autres sciences est absolue, et nous pouvons conclure, de cette similitude, qu'avant d'entrer dans la carrière de l'enseignement, il est indispensable, si l'on veut se porter à la hauteur de la science moderne, d'avoir étudié, théoriquement et pratiquement, la pédagogie et la méthodologie, qui s'appuient sur la connaissance de la physiologie, de la psychologie et des lois qui en découlent. Un instituteur qui devrait se former seul, sans le secours des écoles normales, ni des livres spéciaux, ni des conférences et sans jamais consulter ses collègues, traverserait la plupart des phases par lesquelles ont passé les générations d'hommes d'école qui l'ont devancé. Il aurait aussi à franchir une longue période de tâtonnements, à revenir des mêmes erreurs que celles où ils sont tombés ; et lorsque son expérience l'aurait suffisamment instruit, bien des années se seraient écoulées, et il aurait déjà causé bien du mal.

Montrons d'abord que l'instituteur a besoin d'études pédagogiques théoriques. Conçoit-on quelqu'un qui, sans connaître le premier mot de l'anatomie et de la physiologie, se mettrait à traiter des malades ou des blessés, prescrivant des médicaments, coupant des membres ou hasardant d'autres opérations chirurgi-

cales ? Et l'on ne trouverait pas étrange de voir certains hommes téméraires aborder la carrière de l'enseignement sans avoir préalablement étudié la constitution physique, mentale et morale de l'homme, et sans avoir réfléchi à la nature de l'enfant, de façon à connaître ses besoins, ses goûts, ses tendances, ce que peuvent ses facultés, et quelles sont les lois de leur développement naturel ? Si les conséquences immédiates d'une éducation donnée par un incapable sont moins apparentes que celles qui résultent de l'exercice de la médecine ou de la chirurgie, sans en avoir étudié la science, les suites éloignées n'en sont ni moins certaines, ni moins graves.

(A suivre.)

L'éducation et ce qu'elle doit être.

L'instruction pure et simple ne prévient pas le crime ; voilà une vérité d'observation que l'expérience et les faits confirment tous les jours. De tous les forfaits qui se commettent dans le monde civilisé, peu comparativement sont l'œuvre de gens illettrés. C'est ce que remarque le *Star*, et il n'est pas besoin de longues réflexions pour partager son avis.

Savoir lire, écrire et compter est chose excellente en ce qu'elle donne à qui la possède plus de facilité pour gagner honorablement sa vie. Mais cela ne sert de rien pour contenir les passions dans les limites de l'honnête et pour réprimer les mauvais instincts naturels.

L'instruction purement technique ou intellectuelle n'est pas un frein. Au contraire, elle peut devenir une source de danger en développant outre mesure les convoitises et les penchants déréglés chez l'homme qui, ayant plus de besoins que de moyens légitimes de les satisfaire, ne se sent pas arrêté par des considérations supérieures à celles que peuvent inspirer le respect humain ou la crainte de l'opinion, ou les dispositions du code pénal.

L'instruction qui n'est pas relevée, fortifiée par l'enseignement des lois morales, ne mène que trop souvent à des aberrations de jugement et à des écarts de conduite qui peuvent entraîner les plus grands désordres. Or, qu'est-ce que la morale si elle n'a pas pour principe et

pour sanction l'idée religieuse ? Ce n'est plus qu'un vain mot. La religion doit donc être la base et le couronnement de toute saine éducation.

D'où il suit que l'instruction seule n'est pas un élément préventif du crime, qu'elle le devient par une alliance intime avec la religion d'où la morale tire toute sa vateur, et l'ordre social sa garantie la plus sûre.

Ceux qui gouvernent actuellement en France, en Belgique, en Italie, professent une opinion toute contraire. Mais s'ils n'étaient pas animés du pire fanatisme, celui qu'inspire la haine de l'Eglise catholique, ils s'effraieraient des conséquences de leur système d'enseignement basé sur l'oubli de Dieu et la négation virtuelle de l'ordre surnaturel, sans lequel l'humanité ne serait plus, dans l'échelle des êtres, qu'une variété du règne animal. Un pareil système d'enseignement ne saurait former que des générations ignorantes du devoir, ouvertes à toutes les suggestions du mal, prêtes à tout faire.

Car quiconque n'a pas de croyance et ne craint ou n'espère rien du Ciel, est enclin à ne rien respecter sur la terre.

On signale le fait qu'en France, où l'instruction a fait d'immenses progrès depuis quarante ans, les crimes et délits ont plutôt augmenté que diminué. Et plus l'instruction s'est répandue dans le peuple, plus s'est accrue la proportion des criminels instruits. Dans la première partie de ce siècle, sur 100 criminels il y en avait 61 complètement ignorants contre 39 sachant lire et écrire.

Mais aujourd'hui, grâce à la diffusion des lumières, les chiffres sont renversés, la proportion est intervertie ; 30 pour cent des criminels sont dans l'ignorance, et le reste, 70 pour cent, ont reçu au moins l'instruction élémentaire ; 4 pour cent de ces derniers ont eu le bienfait, parfois fatal, d'une instruction supérieure.

Maintenant que l'enseignement religieux est proscrit, non seulement des établissements d'éducation secondaire, mais encore des écoles primaires sous le contrôle de l'Etat par la loi du 23 mars 1882, on peut s'attendre à des résultats encore plus tristes que ceux constatés pour cette période de quarante ans.

Car alors l'indifférentisme et la librepensée formaient plutôt l'exception que la règle dans les lycées ; tandis qu'à pré-

sent, cette double peste va envahir tous les établissements scolaires qui émargent soit directement ou indirectement au budget.

Dans l'intérêt de la justice, du bon ordre et des mœurs, on doit ardemment souhaiter que ce régime d'athéisme en quelque sorte obligatoire ne vive pas longtemps. S'il durait deux ou trois générations, c'en serait fait de la France. La criminalité y prendrait des proportions effrayantes ; et il faudrait tripler le nombre des prisons. On peut en dire autant de la Belgique et de l'Italie.—*Le Monde.*

Les Maîtresses d'école en grève !

On nous informe que dans plusieurs paroisses de notre province, les commissaires d'école ont éprouvé, cet automne, de grandes difficultés à trouver des institutrices, et que ces difficultés menacent de devenir plus grandes, à l'avenir. Les maîtresses d'école voudraient-elles à leur tour se mettre en grève ? Nous n'en serions nullement surpris en présence de la position qu'on leur fait presque partout dans notre province.

Enseigner est, en thèse générale, un métier, une profession bien fatigante, si noble qu'elle soit. C'est surtout lorsque l'enseignement s'adresse aux enfants qu'il prend des proportions de nature à décourager les plus forts. Quelle tâche que celle de faire entrer les premières notions de la science dans ces petits cerveaux rétifs ! Vraiment, casser des pierres le long du chemin n'est que jeu d'enfant comparé à celle-là ! Au moins, dans chaque caillou qui éclate, on a le plaisir de la résistance vaincue ; mais le pauvre régent, la dolente institutrice a beau frapper sur ces têtes de cailloux, elle ne les voit s'ouvrir que rarement, et encore pour peu de temps. Que de coups de marteaux pour faire entrer une phrase, un mot, une lettre ! On pourrait soulever une maison avec la force qu'il faut souvent employer pour graver les vingt-cinq lettres de l'alphabet dans une jeune tête !

Encore si cela payait, puisque tout dans ce monde qui n'est pas exclusivement celui de la religion s'estime à prix d'argent, encore si cela payait ; mais hélas ! il faut peiner, patienter et s'i npa-

tienter pour rien. Telle est la destinée de l'institutrice dans notre province, et nous pourrions ajouter celle de son confrère, l'instituteur, à la campagne. L'un et l'autre sont les parias de notre civilisation. Est-il étonnant qu'ils quittent cette noble profession et ce métier de crève-faim le plus tôt qu'ils le peuvent !

Que sont devenues ces maîtresses qui ont refusé de reprendre la fêrule, signe de leur autorité si peu respectée ? Elles l'ont échangée contre le tablier de la cuisinière ou le bonnet blanc de la fille de chambre. Franchement, c'était fort sage à elles, et nous ne nous sentons pas le courage de les en blâmer, d'après le principe qu'il faut que tout le monde vive. Aujourd'hui, les bonnes et les servantes gagnent facilement à la ville cinq, six, sept et souvent huit piastres par mois ; les institutrices reçoivent cent piastres pour l'année. Avec cette forte somme, elles sont tenues de se nourrir, de se vêtir, de se chauffer et de chauffer l'école par-dessus le marché, tandis que les domestiques mangent du pain blanc et sont mieux logés. En résumé, la servante reçoit à la fin du mois cinq piastres pour prix de ses services, somme que l'institutrice dépense pendant le même temps pour avoir le privilège de décrasser l'intelligence des enfants. Dans ces conditions, il vaut mille fois mieux être cuisinière ou fille de chambre. Hélas ! ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a le plus gagné à empoisonner les estomacs qu'à nourrir les intelligences.

En face de cet état de choses, nous serions heureux de voir les institutrices s'entendre pour se retirer de l'enseignement. Si elles se mettent en grève, tant mieux. L'excès du mal amènera une réaction salutaire. On sent aujourd'hui le prix de l'instruction, comme le prouvent les nombreux élèves de nos nombreux collèges, mais on veut la payer le moins possible, surtout à la campagne. Peut-être n'est-elle pas tout ce qu'elle devrait être. Mais à qui la faute ? L'enseignement chez nous vaut encore plus que ce qu'il rapporte. Il y a une réforme radicale à opérer de ce côté, et elle ne se fera qu'avec des remèdes héroïques.

Allons, Jean-Baptiste, c'est toi qui es ici le grand coupable ! Pourtant, nul ne sait mieux que toi que l'on n'en a toujours que pour son argent. Comment ! tu paies une piastre par journée, et sou-

vent plus, un garçon de ferme, et tu laisses crever un instituteur à raison de cinq piastres par mois ! Tu délies, sans te faire prier, les cordons de ta bourse, dans l'intérêt de ton grain et de ton bétail, et tu lésines lorsqu'il s'agit de l'intelligence de tes enfants ! Tu sais bien aussi que le prix de la vie a augmenté, puisque tu fais payer un couple de chapons ce que tes pères recevaient jadis pour un veau ! Tu vends tout au poids de l'or, et tu crois que tu auras des institutrices panachées de diplômes à raison de six piastres par mois ! Erreur profonde, Jean-Baptiste. Tu cherches des placements pour ton argent, tu veux que tes gros sous fassent boule de neige, et tu confies ton magot à des associations que tu ne connais pas, et à la direction desquelles tu restes étranger ! Combien de milliers de piastres t'ont coûté les sociétés de bateaux à vapeur qui ont sombré avec tes actions, les assurances contre le feu qui ont brûlé ton capital et les intérêts ! Le meilleur placement, c'est l'argent que tu consacreras au développement de l'intelligence de tes enfants. Voilà un capital qui ne périra pas.

A. D. DECELLES.

GEOGRAPHIE.

Puissance du Canada. — Quelques statistiques prises du dernier recensement.

Pendant la dernière décade, la population française de la province de Québec s'est accrue de 144,000 âmes, la population écossaise de 5,000 ; la population anglaise, de 12,000 ; la population irlandaise n'a pas augmenté. Dans le Nouveau-Brunswick, la population écossaise a augmenté de 9,000, la population anglaise de 10,000 et la population française de 12,000. Dans la Nouvelle-Ecosse, la population écossaise compte 16,000 âmes de plus, la population anglaise 15,000 et la population française 9,000. La population française de tout le Canada s'est accrue de 216,000 âmes, la population anglaise de 175,000, la population irlandaise de 111,000, la population écossaise de 150,000, la population allemande de 54,000.

La population française doit son aug-

mentation à sa croissance naturelle, tandis que les autres éléments qui composent notre population doivent la leur en bonne partie à l'émigration étrangère.

Au Canada, c'est la population française qui est la plus nombreuse, elle compte 1,298,929 individus ; viennent ensuite les Irlandais 957,403, les Anglais 881,301, les Écossais 699,863, les Allemands 254,319, les Indiens 110,000, les Hollandais 30,000.

La population française est en majeure partie groupée dans le province de Québec et le Nord-Ouest ; les Anglais et les Irlandais sont principalement dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Colombie Anglaise ; les Écossais dans la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard et le Manitoba.

Lacs que l'on rencontre dans la région du lac St-Jean.

Voici une liste des lacs que l'on voit le long de la route de Québec au lac St-Jean :

Lac Jacques-Cartier,	63 milles de circ.	
Lac de la Belle-Rivière	21 do	do
Grand lac à l'Épaule	7 do	do
Petit lac à l'Épaule	3 do	do
Lac Moël	4 do	do
Lac Régis	3 do	do
Lac des Sept Îles	3 do	do
Lac Malfait	3 do	do
Lac à la Raquette	3 do	do
Lac aux Roches	2 do	do
Petit lac Rond	2 do	do
Lac à Martel	1½ do	do
Lac Vert	1 do	do
Lac à Bélanger	1 do	do
Lac des Arpenteurs	½ do	do

Population de la Grande-Bretagne.

La population de la Grande-Bretagne s'élève à 35,280,299 âmes.

Le chiffre de cette population se répartit de la manière suivante :

Angleterre.....	26,406,820 h.
Ecosse.....	3,785,400
Irlande.....	5,088,079

Pays et Colonies sur lesquels l'Angleterre exerce sa domination.

Voici la liste à peu près complète :

1o Europe, sur Heligoland, Gibraltar, Malte, Chypre, etc ;

20 En Asie, sur les Indes anglaises, Ceylan, Hong-Kong, Nicobar, Andaman, les îles Laquedives, les îles Kuria-Maria, Aden, Périm, Moshâ, Kumaran, les îles Keeling, etc ;

30 En Afrique, sur le Cap et la Cafrérie anglaise, le pays des Bassoutos, le Griqualand occidental, le Transvaal, le Natal, la Gambie, l'Ascension, Maurice, la Nouvelle-Amsterdam, etc ;

40 En Amérique, sur le Haut et le Bas-Canada (province d'Ontario et province de Québec), le Nouveau-Brunswick, le Labrador, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard, le Nord-Ouest, la Colombie, Terre-Neuve, les îles du Vent, la Trinité, la Jamaïque, les Bermudes, les Barbades, la Guyane anglaise, les Malouines ;

50 En Océanie, sur la Nouvelle-Galles du Sud, Norfolk, Victoria, Queenland, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, etc.

945,643 habitants, compensé, jusqu'à concurrence de 179,383, par la diminution constatée dans les trente-quatre autres circonscriptions.

Un fait digne de remarque, c'est que quarante-sept villes en France absorbent près du sixième de la population. Le surplus se répartit entre 36,035 communes, dont près de la moitié a une population inférieure à 500 âmes. On compte 725 communes ayant une population inférieure à 110 habitants.

Les villes qui ont vu leur population progresser le plus, pendant ces cinq dernières années, sont les suivantes :

En premier lieu, Saint-Pierre-les-Calais, qui a eu une augmentation de 30 p. c., et est passée de 25,583 habitants à 33,290. Puis Saint-Denis, dont la population a gagné 25 p. c.; ce qui l'a portée de 34,908 âmes à 43,893. En troisième lieu, Nice, qui a gagné 34 p. c.; ce qui a porté sa population de 53,397 âmes à 68,279. En quatrième lieu, Cette, qui présente un accroissement de 23 p. c., et monte de 28,690 à 35,517 habitants.

Puis viennent les villes suivantes : Angers, arrivant de 56,846 à 68,049 habitants ; Saint-Quentin, de 38,924 à 45,838 ; Dijon, de 47,939 à 55,453 ; Reims, de 81,328 à 93,823 ; le Havre, de 92,068 à 105,867.

Paris n'arrive qu'au dixième rang, avec une augmentation de 14 p. c.; ce qui élève sa population de 1,988,806 à 2,269,023 habitants.

Citons ensuite : Grenoble montant de 45,426 à 51,371 ; Marseille, de 318,868 à 360,099 ; Bourges, de 35,785 à 40,217 ; Béziers, de 38,227 à 42,415 ; Perpignan, de 28,353 à 31,735 ; Boulogne, de 40,075 à 44,842 ; Troyes, de 41,275 à 46,067 ; Amiens, de 66,896 à 74,170 ; Nancy, de 66,303 à 73,225 ; Le Mans, de 50,175 à 55,347.

Après ces vingt villes, se placent, suivant l'importance du progrès de leur population : Lyon, qui gagne 9.86 p. c., et passe de 342,815 habitants à 376,613 ; Orléans, de 52,157 à 57,264 ; Roubaix, de 83,661 à 91,757 ; Lille, de 115,725 à 178,144 ; Poitiers, de 33,253 à 36,215 ; Tours, de 48,325 à 52,209 ; Limoges, de 59,011 à 63,775 ; Lorient, de 35,175 à 37,812 ; Angoulême, de 30,513 à 32,567 ; Tourcoing, de 48,634 à 51,895 ; Rennes, de 57,177 à 60,974 ; Toulouse, de 131,642 à 140,289 ; Dunkerke, de 35,071 à 37,328. — *Le Monde.*

France.—Statistiques prises dans le Rapport de M. Goblet.

Le recensement se fait en France à chaque période de 5 ans. Le dernier est celui de novembre 1881. Une comparaison des résultats de ce recensement avec ceux du recensement précédent nous semble digne d'intérêt. Les éléments de cette comparaison nous sont fournis par un rapport de l'ex-ministre de l'intérieur, M. Goblet, au président de la République.

Le dénombrement de 1876 fixait le nombre des arrondissements à 362, le nombre des cantons à 2,863, le nombre des communes à 35,056, et la population totale de la France à 36,905,788 habitants.

On compte aujourd'hui 362 arrondissements, 2,868 cantons, 36,097 communes, et 37,672,048 habitants.

Le nombre des arrondissements n'a donc pas varié.

Le nombre des cantons a augmenté de cinq.

Le nombre des communes s'est accru de 41 depuis la publication du dernier recensement.

En ce qui concerne la population, l'augmentation est de 776,260 habitants.

Cette augmentation se répartit très inégalement entre cinquante-trois départements qui présentent ensemble un excédent de

Prononciation de quelques mots usuels

telle qu'elle est admise à la *Comédie française* et au *Conservatoire de Paris*.

La lettre *d* se prononce dans le *Cid*, *David*, *Valladolid*, mais non dans *Madrid*.

Lettre *l*. On prononce *avril* et *péril* de la même manière que *fil*, *civil*, *exil*, mais il y a quelques années la finale des deux premiers mots se mouillait. La dernière consonne est insonore dans *sourcil* et *ombrel*. (Adieu le calembour avec ce dernier mot.)

S. Le mot *fi* se prononce *fisse* et non *fi*, même devant une consonne. Dans la finale *is* cette dernière est généralement insonore : *dervis*, *pilotis*, *tandis que*, excepté dans les mots latins ou étrangers : *bis*, *myosotis*, *lis*, *Médecis* ; bien qu'on prononce la consonne *s* dans le substantif *lis* elle est insonore dans *fleur-de-lys*.

T. La consonne *t* est généralement insonore dans la terminaison *it*, *acabit*, *débit*, excepté dans les mots latins ou étrangers : *accès*, *déficit*, *prétér* de même que dans *gratuit* et *subit*.

X. *Lx* est nul dans *prix*, *perdrix*, mais on le fait sonner dans *phénix*, *préfix*. Les mots *Béatrix* et *Cadix* se prononce comme *gratis*.

L'o est grave : quand il est surmonté d'un circonflexe : *trône* ; quand il est à la fin des mots : *bravo*, *indigo* ; dans les noms propres terminés en *od* où le *d* est nul : *Girôd*, *Monod* ; dans la terminaison *oh* ! *oh* ! que je souffre ! dans la terminaison *op* : *sirôp*, *galop*, *lot*, *mot*, *abricot*, *trop*, *sot* excepté quand il se trouve devant une voyelle ; les mots *dot*, *mot à mot* et *Lot-et-Garonne* ont l'*o* bref—dans les mots où il est suivi de la terminaison *tion* : *émotion*, *dévotion*, *commotion*. On donne aussi le son de l'*o* grave à la syllabe *au* : *beau*, *chaud*, *sauc*, *épaule*, *faute*, excepté dans les mots suivants où elle a le son de l'*o* bref : *Paul*, *Laure*, *centaure*, *laurier*, *auréole*, *restaurant*, *j'aurai*, *auriculaire*. L'*o* est également grave dans les mots suivants : *Hanovre*, *accroc*, *broc*, *croc*, *escroc*, *raccroc*, *fosse*, *fossé*, *fossyeur*, *arome*, *idiome*, *Sodome*, *Babylonien*.

EXERCICE SUR L'O GRAVE ET L'O BREF COMPARÉS (1).

Les proverbes de Sancho sont fort drôles. Cet écuyer de Don Quichotte avait

(1) Les *o* graves sont soulignés.

le teint rose et le corps gros comme une tonne. Il disait souvent : "Un fossoyeur en vie vaut mieux qu'un monarque dans la fosse. Dans la loterie de ce monde, la santé est le meilleur lot. Beauté sans dot, avocat sans dossier, soldat sans drapeau. Que m'importe un manchot, si je hausse mes deux bras sans effort ?" Pendant que Sancho débitait sa prose macaronique tout en trottant sur son Aliboron, Don Quichotte entonnait une romance de sa composition en l'honneur de sa Dulcinée de Toboso, et Rossinante, qui galopait tous les trente-deux d'octobre, continuait son trot monotone.

ALERED CAUVET.

Phrases à corriger.

1. Le transport "Malabar," ayant à son bord onze cent soldats, est arrivé aujourd'hui à Alexandrie.

2. Deux Allemands du Tullah, que le chef de gare avait caché en attendant l'arrivée du convoi, ont été massacrés au moment où ils montaient dans les wagons.

3. Samedi soir la foudre a tombé sur une petite maison habitée par une famille de dix enfants dont pas un seul n'a été touché.

4. Le Premier ministre turc a cru qu'une semblable proclamation ne devait pas être avant que les troupes turques ne soient débarquées en Egypte.

5. M. de Lesseps étant sous l'impression que l'Angleterre visait à s'emparer du canal de Suez, continue de s'opposer à toute mesure destinée à protéger le canal.

6. M. D. B. vient de tuer un ours au lac Mégantic, qui fait la terreur des habitants des environs.

7. Si M. ** a pris contre M. *** une attitude plus énergique que le *Mail*, nous ne nous en rappelons pas.

8. Il paraît assez certain que les Anglais ont remporté la victoire sur les Egyptiens samedi près de Ramleh, bien que les vainqueurs ne peuvent s'empêcher d'avouer qu'ils ont dû retraiter à la fin de l'engagement.

9. Les canons du cuirassé "Téméraire," qui est à l'ancre vis-à-vis Ramleh, commande le terrain entre les lignes anglaises et les avant-postes ennemis.

10. Les gardes écossaises et les grenadiers sont débarqués hier à Alexandrie et se sont mis en marche pour Ramleh. Des milliers d'arabes les ont vu défilér, et ont été fortement impressionnés par leur aspect.

11. Il est assez étonnant que ce soit un conservateur qui se charge d'empêcher que M. ** soit élu par acclamation.

12. Depuis que M. Grévy est président de la République française, six cabinets se sont succédés tour à tour.....

13. Tandis que je faisais mon éducation, j'ai entendu un jour un de mes professeurs, que j'aime et que j'estime, recommander à ceux qui étions ses élèves de lire le *Télémaque* de Fénelon, si nous voulions apprendre à écrire.

14. Le *Globe*, le *Witness* et d'autres journaux anglais se sont plus à mettre en scène un soi-disant parti clérical à propos des derniers changements ministériels.

Corrections.

1. Le transport " Malabar," ayant à son bord onze cents soldats, est arrivé aujourd'hui à Alexandrie.

2. Deux Allemands de Tullah, que le chef de gare avait cachés en attendant l'arrivée du convoi, ont été massacrés au moment où ils montaient dans les wagons.

3. Samedi soir, la foudre est tombée sur une petite maison habitée par une famille de dix enfants, dont pas un seul n'a été touché.

4. Le premier ministre turc a cru qu'une semblable proclamation ne devait pas exister avant que les troupes turques fussent débarquées en Egypte.

5. M. de Lesseps pensant que l'Angleterre vise à s'emparer du canal de Suez, continue de s'opposer à toute mesure destinée à protéger le canal. (D'après l'Académie, on peut dire : M. de Lesseps étant dans la croyance...)

6. M. D. B. vient de tuer, au lac Mé-gantic, un ours qui faisait la terreur des habitants des environs.

7. Si M. ** a pris contre M. *** une attitude plus énergique que le *Mail*, nous ne nous le rappelons pas.

8. Il paraît assez certain que les Anglais ont remporté la victoire sur les Egyptiens samedi, près de Ramleh, bien que les vainqueurs ne puissent s'empê-

cher d'avouer qu'ils ont dû retraiter à la fin de l'engagement.

9. Les canons du cuirassé " Téméraire," qui est à l'ancre vis-à-vis Ramleh, commandent le terrain entre les lignes anglaises et les avant-postes ennemis.

10. Les gardes écossaises et les grenadiers ont débarqué hier à Alexandrie, et se sont mis en marche pour Ramleh. Des milliers d'Arabes les ont vus défilér, et ont été fortement impressionnés par leur aspect.

11. Il est assez étonnant que ce soit un conservateur qui se charge d'empêcher que M. ** ne soit élu par acclamation.

12. Depuis que M. Grévy est président de la République française, six cabinets se sont succédé tour à tour.....

13. Tandis que je faisais mon éducation, j'ai entendu un jour un de mes professeurs, que j'aime et que j'estime, recommander à ceux qui étaient ses élèves de lire le *Télémaque* de Fénelon, s'ils voulaient apprendre à écrire.

14. Le *Globe*, le *Witness* et d'autres journaux anglais se sont plu à mettre en scène un soi-disant parti clérical à propos des derniers changements ministériels.

J. O. C.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Une personne achète 8 douz. de Devoirs grammaticaux à \$1.50 la douz. et les revend 15 cts. l'exemplaire. Combien a-t-elle gagné ? (*L'Enseignement primaire.*)
Réponse : \$2.40.

Solution :

$80.15 \times 12 = \$1.80$, prix de vente par douzaine.

$\$1.80 - \$1.50 = \$0.30$, gain par douz.

$\$0.30 \times 8 = \2.40 , gain total.

II. Un ouvrier gagne \$7.60 par semaine et dépense \$0.85 par jour. Combien lui reste-t-il au bout de l'année ? (*L'Enseignement primaire.*)

Réponse : \$85.80.

Solution :

$\$0.85 \times 7 = \5.95 , ce que cet ouvrier dépense par semaine.

$\$7.60 - \$5.95 = \$1.65$, ce qu'il épargne par semaine.

$\$1.65 \times 52 = \85.80 , ce qui lui reste au bout de l'année.

III. Un marchand vend 17 verges de drap à $\$3$ la verge et reçoit 26 pièces de $\$2$. Que doit-il rendre ? (TOUSSAINT.)

Réponse : $\$1$.

Solution :

$17 \times \$3 = \51 , valeur des 17 verges.
 $16 \times \$2 = \32 , valeur des 26 pièces.
 $\$52 - \$51 = \$1$, ce que le marchand doit rendre.

IV. J'ai économisé $\$1000$. J'achète 34 acres de terre à $\$24$; que dois-je ? Que me restera-t-il, mon achat payé ? (TOUSSAINT.)

Réponse : $\$184$.

Solution :

$34 \times \$24 = \816 , coût des 34 acres de terre.

$\$1000 - \$816 = \$184$, reste.

V. Un boucher achète 42 moutons à $\$3$ et 3 veaux à $\$4$. Que doit-il : 1^o pour les moutons, 2^o pour les veaux, 3^o en tout ? (TOUSSAINT.)

Réponse : 1^o $\$126$, 2^o $\$12$, 3^o $\$138$.

Solution :

$42 \times \$3 = \126 , ce que le boucher doit pour les moutons.

$3 \times \$4 = \12 , ce qu'il doit pour les veaux.

$\$126 + \$12 = \$138$, ce qu'il doit en tout.

VI. Un marchand a un tonneau de vin de 2 hectolitres et demi, dans lequel il y a déjà 137 litres; il y verse trois fois 2 décalitres et encore 16 litres. Le tonneau est-il rempli ? (L'Éducateur.)

Réponse : non, il manque 37 litres.

Solution :

137 litres + 3 fois 2 décalitres, ou 60 litres + 16 litres = 213 litres = la quantité de vin qu'il y a actuellement dans le tonneau.

2½ hectolitres, ou 250 litres — 213 litres = 37 litres, ce qui manque pour que le tonneau soit rempli.

VII. C a acheté 24 pains de sucre pesant chacun 9 kg. 750 g. à raison de fr. 0.65 le kg. Il a eu fr. 5.40 de frais. Combien doit-il revendre le kg. pour faire un bénéfice de fr. 43.38, dans la supposition

qu'il aura 450 g. de déchet par pain ? (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 0.90 le kg.

Solution :

$24 \times 9.750 = 234$ kg., poids des 24 pains de sucre.

$234 \times \text{fr. } 0.65 = \text{fr. } 152.10$, coût du sucre, frais non compris.

$\text{Fr. } 152.10 + \text{fr. } 5.40 = \text{fr. } 157.50$, coût du sucre, frais compris.

$\text{Fr. } 157.50 + \text{fr. } 43.38 = \text{fr. } 200.88$, somme à réaliser par la vente du sucre.

$24 \times 450 = 10.8$ kg., déchet sur les 24 pains.

$234 - 10.8 = 223.2$ kg., poids net du sucre.

$\text{Fr. } 200.88$

$\frac{\text{Fr. } 200.88}{223.2} = \text{fr. } 0.90$, prix de vente

du sucre par kilogramme.

VIII. Un père laisse en mourant à ses trois fils, A, B et C, une fortune se composant d'une maison évaluée fr. 60000; d'un domaine de 35000 fr.; de titres pour une valeur de 75000 fr. et 10600 fr. d'argent comptant. A a retenu la maison, B le domaine. Faites le partage des titres et de l'argent de manière que les parts soient égales, et dites pour quelle somme il en reviendra à chacun. (L'Éducateur.)

Réponse : A en recevra pour 200 fr.; B pour 25200 fr., et C pour 60200 fr.

Solution :

$60000 \text{ fr.} + 35000 \text{ fr.} + 75000 \text{ fr.} + 10600 \text{ fr.} = 180600 \text{ fr.}$, valeur de la succession.

180600 fr.

$\frac{180600 \text{ fr.}}{3} = 60200 \text{ fr.}$, part de

chaque enfant.

$60200 \text{ fr.} - 60000 \text{ fr.} = 200 \text{ fr.}$, ce qui reviendra à A.

$60200 \text{ fr.} - 35000 \text{ fr.} = 25200 \text{ fr.}$, ce qui reviendra à B.

C n'ayant rien reçu, recevra 60200 fr.

IX. On achète 12 pièces de drap de 75 mètres chacune au prix de fr. 13.60 le mètre, payables dans 6 mois, avec la faculté de devancer le terme du paiement, moyennant un escompte de 10 % par an. On a payé la moitié comptant et le reste

au bout de 3 mois. Combien a-t-on dû donner en tout ? (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 11781.

Solution :

$12 \times 75 = 900$ mètres, contenu des 12 pièces de drap.

$\text{Fr. } 13.60 \times 900 = \text{fr. } 12240$, ce qu'ont coûté les 12 pièces de drap.

$$\text{Fr. } 6120 \times 5$$

$$\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 306, \text{ escompte}$$

sur fr. 6120 pour 6 mois.

$$\text{Fr. } 6120 \times 2\frac{1}{2}$$

$$\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 153, \text{ escompte}$$

sur fr. 6120 pour 3 mois :

$\text{Fr. } 306 + \text{fr. } 153 = \text{fr. } 459$, somme de l'escompte.

$\text{Fr. } 12240 - \text{fr. } 459 = \text{fr. } 11781$, somme demandée.

X. Du 1^{er} septembre 1881 à midi, au 6 du même mois à 6 heures du soir, le niveau du lac de Neuchâtel a haussé de 0^m,49. La longueur moyenne du lac étant de 39 km. et sa largeur moyenne de 6 km. 144m., on demande : 1^o quelle quantité de litres cette crue extraordinaire représente ; 2^o de combien de litres le lac a augmenté par jour, par heure, par minute et par seconde ? (L'Éducateur.)

Réponse : Crue totale pendant ce temps,

	117,411,840,000 litres.
par jour,	22,364,160,000 "
par heure,	931,840,000 "
par minute,	15,530,666 "
par seconde,	258,844 "

Solution :

1 kilomètre = 1000 mètres ; par conséquent, 39 km. = 39000 m., et 6 km. 144 m., = 6144 m.

$39000 \text{ m.} \times 6144 \text{ m.} \times 0.49 \text{ m.} = 117411840$ = le nombre représentant en mètres cubes la crue du lac pendant l'intervalle indiqué ci-dessus.

1 mètre cube = 1000 litres ; par conséquent,

117,411,840 mètres cubes. = 117,411,840,000 litres.

$$\frac{117,411,840,000}{5.25} = 22,364,160,000$$

litres, crue du lac par jour.

$$\frac{22,364,160,000}{24} = 931,840,000 \text{ litres,}$$

24

crue par heure.

$$931,840,000$$

$$\frac{\quad}{60} = 15,530,666... \text{ litres.}$$

60

crue par minute.

$$15,530,666$$

$$\frac{\quad}{60} = 258,844... \text{ litres, crue}$$

60

par seconde.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE,

(Questions relatives aux équations du premier degré à plusieurs inconnues.)

I. Trouver un nombre tel qu'en le divisant par 5 on ait pour reste 2 ; qu'en le divisant par 8 on ait pour reste 5 ; et que la partie entière du quotient de la première division surpasse de 3 unités la partie entière du quotient de la seconde. (SONNET.)

Réponse : Les quotients sont 7 et 4 ; le nombre est 37.

Solution :

Soient x = le premier quotient,

Et y = le second quotient.

Alors $5x + 2 =$ } le nombre lui-même.
 $8y + 5 =$ }

Par conséquent, $5x + 2 = 8y + 5$,

Ou bien $5x - 8y = 3$. (1)

D'après la dernière condition du problème,

$$x - y = 3. \quad (2)$$

Multipliant l'équation (2) par 5, nous aurons

$$5x - 5y = 15. \quad (3)$$

Retranchons (3) de (1) :

$$- 3y = - 12 ;$$

D'où $y = 4$, second quotient.

Cette valeur, mise pour y dans l'équation (2), donne

$$x - 4 = 3 ;$$

D'où $x = 7$, premier quotient.

Remplaçant les inconnues x et y dans

les expressions qui représentent le nombre lui-même, nous trouverons

Et $\left. \begin{array}{l} 5 \times 7 + 2 = \\ 8 \times 4 + 5 = \end{array} \right\} 37$, nombre demandé.

II. L'âne dit un jour au mulet : " Si je prenais 50 kilogrammes de ta charge, la mienne deviendrait le double de la tienne.—Et moi, lui répondit le mulet, si je prenais 50 kilogrammes de ta charge, la mienne deviendrait triple de la tienne." On demande la charge de chacun. (SONNET.)

Réponse : L'âne portait 110 kilogrammes et le mulet 130 kilogrammes.

Solution :

Représentons par x kilogrammes la charge de l'âne, et par y kilogrammes celle du mulet.

D'après les données du problème, nous aurons

$$\begin{aligned} x + 50 &= 2(y - 50), \\ x + 50 &= 2y - 100, \\ x - 2y &= -150; \end{aligned} \quad (1)$$

$$\begin{aligned} \text{Et } y + 50 &= 3(x - 50), \\ y + 50 &= 3x - 150, \\ 3x - y &= 200. \end{aligned} \quad (2)$$

Multiplions par 3 l'équation (1) :

$$3x - 6y = -450. \quad (3)$$

Retranchons (3) de (2) :

$$5y = 650;$$

D'où $y = 150$ kilogrammes, charge du mulet.

Cette valeur, mise pour y dans l'équation (1), donne

$$x - 260 = -150;$$

D'où $x = 110$ kilogrammes, charge de l'âne.

III. La distance de Paris à Tours est de 225 kilomètres. Un convoi de wagons part de Paris pour Tours avec une vitesse de 25 kilomètres à l'heure ; 1 heure 48 minutes après, un convoi part de Tours pour Paris avec une vitesse de 35 kilomètres à l'heure. On demande au bout

de quel temps et à quelle distance de Paris les deux convois se croiseront. (SONNET.)

Réponse : Au bout de 3 heures à partir du second départ, et à 120 kilomètres de Paris.

Solution :

Soient x heures = le temps qui s'est écoulé depuis le 1er départ,

Et y heures = le temps qui s'est écoulé depuis le 2d départ.

D'après les données du problème,

$$x - y = 1\frac{1}{2}, \quad (1)$$

$$\text{Et } 25x + 35y = 225. \quad (2)$$

Multiplions l'équation (1) par 25 :

$$25x - 25y = 45. \quad (3)$$

Retranchons l'équation (3) de l'équation (2) :

$$60y = 180;$$

D'où $y = 3$ heures, temps qui s'est écoulé depuis le 2d départ.

Le 2d convoi ayant une vitesse de 35 kilomètres à l'heure, a parcouru, en 3 heures, 105 kilomètres ; les deux convois se sont, par conséquent, croisés à 225-105 ou 120 kilomètres de Paris.

IV. Deux joueurs conviennent que celui qui perdra la première partie doublera l'argent de son adversaire ; que celui qui perdra la seconde triplera l'argent de son adversaire ; que celui qui perdra la troisième quadruplera l'argent de son adversaire ; et ainsi de suite. Au bout de trois parties, la perte ayant été alternative, ils se séparèrent chacun avec 48 francs. On demande ce qu'ils avaient en commençant le jeu. (SONNET.)

Réponse : Le premier perdant avait 62 francs, et son adversaire 34 francs.

Solution :

Désignons les deux joueurs par A et B, et représentons par x francs et par y francs ce qu'ils avaient respectivement en commençant le jeu.

Après la 1re partie, A aura $x-y$, et B $2y$;

Après la 2de partie, A aura $3(x-y)$, et B $2(2y-x)$;

Après la 3e partie, A aura $3(x-y) - 6(2y-x)$, et B $8(2y-x)$.

Mais, d'après l'énoncé du problème,

chacune de ces dernières expressions = 48 francs. Alors

$$3(x-y) - 6(2y-x) = 48,$$

Ou $3x - 5y = 16$; (1)

Et $8(2y-x) = 48,$

Ou $2y - x = 6.$ (2)

Multiplions par 3 l'équation (2) :

$$6y - 3x = 18. \quad (3)$$

Ajoutant les équations (1) et (3), nous aurons

$y = 34$ francs, ce que possédait B au commencement du jeu.

Cette dernière valeur, mise pour y dans l'équation (2), donne

$$68 - x = 6,$$

D'où $x = 62$ francs, ce que possédait A au commencement du jeu.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

MONSEIGNEUR LORRAIN

ET LES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Extrait des registres tenus par les commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal.

Séance du 13 septembre 1882.

Présents :—Messire Rousselot, Ptre SS, président, Peter S. Murphy, écr., Monseigneur Lorrain, L. O. Héту, écr.

Sur proposition de M. P. S. Murphy, appuyée par M. L. O. Héту, il est résolu :

Que les membres de ce bureau profitent de la dernière séance à laquelle Monseigneur Lorrain prend part pour lui exprimer la peine qu'ils éprouvent à la pensée qu'ils vont être privés de ses précieux conseils, et pour le remercier en même temps de l'appui cordial qu'il a toujours accordé aux œuvres de ce bureau.

Monseigneur Lorrain voudra bien agréer les sincères félicitations de ses anciens collègues, qui ne se consolent de son départ que par le fait qu'il n'abandonne son poste de Grand-Vicaire et de commissaire d'écoles que pour aller remplir une mission plus importante et beaucoup plus

élevée. Le dernier vœu de ce bureau, c'est que lorsque Monseigneur Lorrain siégera au Conseil de l'Instruction publique, il veuille bien continuer son appui et sa haute surveillance aux écoles placées sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal.

V. ROUSSELOT, Ptre S.S.

Président.

M. C. DESNOYERS,

Sec.-Trésorier.

Mercredi, le 20 septembre courant, les principaux des écoles des commissaires au nom des professeurs et des élèves, furent admis dans les salons de l'évêché pour présenter leurs hommages à Mgr Lorrain, et lui offrir un témoignage de leur estime et de leur reconnaissance.

Voici l'adresse des principaux et des professeurs :

A Sa Grandeur Monseigneur N. Z. Lorrain, Evêque de Cythère et Vicaire Apostolique de Pontiac.

Monseigneur,

Permettez au surintendant, aux principaux et aux professeurs des écoles sous le contrôle des commissaires catholiques romains de la cité de Montréal, d'offrir à Votre Grandeur leurs respectueuses et cordiales félicitations, à l'occasion de son élévation à l'épiscopat.

Tous ceux qui, comme nous, Monseigneur, ont eu l'avantage de connaître et d'apprécier le zèle infatigable, le dévouement modeste et la sagesse prudente que Votre Grandeur a déployés dans les postes éminents qui lui ont été confiés, n'ont qu'un cœur et qu'une voix pour applaudir les vénérables collègues qui vous ont choisi, et pour bénir le Saint-Siège qui va ceindre votre front de la mitre du pontife.

Afin de donner à Votre Grandeur une preuve sensible et durable de notre admiration et de notre reconnaissance, nous avons voulu faire entendre, à côté des paroles qui passent, la voix plus éloquente des actions qui demeurent. Voilà pourquoi nous avons fait graver sur le métal les emblèmes des vertus, partant des mérites, que votre nouvelle dignité ne fera que mettre en relief. En effet, Monseigneur, sur les armes que nous sommes heureux de vous présenter, nous lisons :

Ecartelé : au 1 et 4, d'azur à la croix de Lorraine d'or ; au 2, de gueules, à une étoile d'or ; au 3, de gueules, à une abeille d'or. L'écu posé sur une croix épiscopale d'argent et timbré d'un chapeau de sinople à six houppes de chaque côté, rangées, 1, 2 et 3. Au bas, deux branches de chêne englantées se croisant sous le bâton de la croix, sur lequel est placé l'écu. Devise : *non recuso laboram*. D'azur. Le bleu signifie justice, loyauté. Cette couleur, qui brille dans les armes des rois de France, indique que le sang qui coule dans vos veines est un sang français. De gueules. Le rouge représente le courage, la vaillance poussée jusqu'à l'héroïsme du martyre. La croix de Lorraine, qui s'élève au 1 et 4, comme une échelle qui vous invite à monter au ciel, vous rappelle à la fois votre origine, votre nom et le but de votre épiscopat, qui est de sauver les âmes par la croix. Cette croix, qui est double, pourrait bien vous présager aussi plus d'une épreuve pour l'avenir qui vous attend ; mais pour le chrétien, pour l'évêque surtout, les croix sont des couronnes. L'étoile qui scintille au 2, sera la lumière qui vous guidera sûrement, à travers les flots et les tempêtes de la vie, vers le port de l'éternité : elle vous rappellera, en même temps, ces paroles de nos saints Livres : *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates fulgebunt.* (Lan. 12, v 3) L'abeille, que l'on voit au 3, justifie la devise que vous avez adoptée : *non recuso laborem*, — noble devise que vous n'avez pas craint de dérober au patron de votre paroisse natale, le grand saint Martin, parce que sans doute, vous vous sentez le courage de la pratiquer. Elle signifie le travail patient et persévérant ; elle symbolise l'ordre et la régularité du gouvernement que vous allez faire régner dans votre vicariat. Enfin, par le miel qu'elle produit elle exprime la douceur de la doctrine évangélique qui découlera de vos lèvres. Tous ces meubles sont d'or ; l'or symbolise la foi, la force et la constance avec lesquelles vous allez accomplir les œuvres qui devront sortir de votre cœur d'apôtre. Enfin l'Écu est placé sur la croix épiscopale, signe de la rédemption et de la conquête des âmes. Les deux branches de chêne englantées qui se croisent au bas indiquent la force et la puissance ; et les glands sont l'emblème des fruits que Votre Grandeur va recueillir dans le champ nouveau qui s'ouvre à son zèle.

Monseigneur, bientôt Votre Grandeur aura dit adieu à Montréal, et la locomotive impatiente de vous transporter au milieu de vos ouailles, vous aura emporté loin de nous. Que Dieu conduise vos pas et bénisse vos œuvres !

Mais quand vos mains s'élèveront pour prier et s'étendront pour bénir, veuillez vous souvenir, Monseigneur, de l'humble apostolat que nous exerçons ici au milieu des épreuves ; demandez pour nous la force et le courage, et pour nos enfants les vertus qui font les élèves sans reproche, et plus tard les citoyens modèles et les chrétiens exemplaires.

ADRESSE DES ÉLÈVES

A Sa Grandeur Monseigneur N. Z. Lorrain,
Evêque de Cythère, Vicaire Apostolique
de Pontiac, etc., etc.

Monseigneur,

Permettez aux élèves des écoles sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal de venir, après leurs maîtres, vous féliciter de la haute position à laquelle le chef de l'Eglise et vos propres mérites viennent de vous élever.

Cette distinction ne nous a pas surpris, car en lisant dans Saint-Paul le portrait qu'il trace de l'Evêque "prudent, sage, doux, hospitalier, et abordable à tous," nous avons souvent pensé, dans les heureux moments où vous nous honoriez de vos visites, qu'il avait tracé là trait pour trait l'image de celui qui se montrait si bon pour nous, et que nous savions si bon pour tous.

Pourtant, Monseigneur, et votre Grandeur nous pardonnera ce mouvement d'égoïsme, nous aurions désiré que la Providence nous laissât profiter plus longtemps de vos lumières, de votre expérience et de votre sage direction.

Mais vos œuvres avaient parlé trop haut : les vivants souvenirs que vous aviez laissés à Sainte-Thérèse, les travaux de votre apostolat aux Etats-Unis, les services rendus à notre cher diocèse, étaient connus de tous, appréciés de tous, et de notre Evêque vénéré plus que de tout autre. Vos mérites ont triomphé de votre modestie, et la couronne épiscopale est venue ceindre un front si bien fait pour la porter.

Vous allez maintenant nous quitter ; mais avant votre départ, laissez-nous vous remercier d'avoir contribué, pour une si large part, à nous faire donner une éducation solide qui doit faire de nous des hommes et des chrétiens, une éducation intellectuelle qui nous permet d'aspirer à une position convenable dans ce monde, et une éducation normale qui nous en assure une plus belle dans l'autre.

Veillez croire, Monseigneur, que nous en profiterons pour nous montrer partout et toujours des patriotes sincères et de dignes enfants de l'Église.

De nouveaux travaux, de nouveaux combats, de nouveaux triomphes aussi, attendent sur une terre privilégiée celui qui a déjà tant lutté pour Dieu et son Église. Mais en partageant la joie et l'enthousiasme du clergé et du peuple qui vous attendent, qu'il nous soit au moins permis d'exprimer le vif regret que nous ressentons de vous perdre. Enfants, nous savons mal vous le dire ; mais nous vous aimions, Monseigneur, de toute l'affection de nos jeunes cœurs, et aucun de nos soins, aucune de vos paternelles attentions n'était passée sans éveiller en nous la plus vive et la plus durable reconnaissance.

Au milieu des nombreux enfants qui vont bientôt devenir l'objet de votre douce sollicitude, nous sera-t-il permis de compter sur une petite place dans votre cœur de père et de pasteur ? Après tout ce que vous avez fait pour nous, il ne nous semble pas téméraire de l'espérer. Oui, Monseigneur, nous savons que vous daignerez conserver le souvenir de vos dévoués enfants des écoles catholiques de Montréal, et que vous leurs accorderez le bénéfice de vos prières, comme vous leur avez accordé le bénéfice de vos conseils.

Nous n'ajoutons plus rien, Monseigneur ; aussi bien c'est tâche ingrate de féliciter le vrai mérite ; nous savons que votre humilité trouvera de trop tout ce que nous pourrions dire à votre louange, et que tout le monde trouvera trop au-dessous de la réalité ce que nous pourrions dire de plus flatteur. Veillez au moins accepter nos regrets et notre douleur, avec le tribut de notre profond respect et de notre inaltérable reconnaissance.

Montréal, le 21 septembre 1882.

*Les élèves des écoles des Commissaires
catholiques de Montréal.*

En réponse à la première de ces deux adresses, Monseigneur dit qu'il était très flatté de la haute interprétation qu'on avait donnée aux armes qu'il avait choisies, ainsi que des conséquences que l'on avait tirées de ce blason, pour lui tracer en quelque sorte les devoirs et la grande responsabilité de l'évêque.

Il dit combien il avait été heureux de travailler au développement des écoles des commissaires, et exprima son regret d'être obligé d'abandonner cette œuvre.

Il dit que c'est pour lui une grande satisfaction de pouvoir témoigner du bon esprit qui anime les instituteurs catholiques de Montréal, qu'il a appris à connaître et à estimer pendant son terme d'office. Il sait qu'ils n'agissent pas en mercenaires, mais en hommes de cœur et d'intelligence, sincèrement dévoués à leur état et aux élèves qui leur sont confiés. Il les engage à continuer de remplir leurs modestes, mais nobles fonctions comme des chrétiens qui savent apprécier l'important résultat d'une bonne éducation pour la religion et la patrie. Il les remercie de nouveau de leur généreuse démarche, et leur fait ses adieux en termes touchants et émus.

Monseigneur remercia aussi très cordialement les élèves de leur attention délicate, et leur dit qu'il avait été très heureux de contribuer à leur développement intellectuel, et à leur instruction morale et religieuse, en participant au choix de leurs maîtres, parce que, dit Sa Grandeur, s'il est vrai que le bon élève fait ressortir les qualités du bon maître, il est vrai aussi que le bon maître fait le bon élève.

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Le Congrès Forestier, qui a dernièrement tenu ses séances dans cette ville, a fait connaître une foule de statistiques dont quelques-unes sont très intéressantes.

Aux États-Unis, l'exploitation des forêts emploie 141,000 bûcherons, et les salaires payés à ses derniers se montent annuellement à \$36,000,000. La valeur de cette industrie est évaluée à \$233,000,000.

La Georgie possède	16,778,000,000	pieds de pin.
La Floride	6,615,000,000	"
L'Alabama	18,800,000,000	"
Le Mississipi	17,200,000,000	"
Le Minnesota	6,100,000,000	"
Le Michigan	29,000,000,000	"
La Louisiane	48,000,000,000	"
La Pennsylvanie	1,800,000,000	"
L'Arkansas	41,325,000,000	"
La Californie	25,325,000,000	"
La Caroline du Sud	3,310,000,000	"
Le Maine	5,000,000,000	"

D'après M. Peter White, député de Renfrew aux Communes, les dommages causés par le feu aux forêts du district d'Ottawa s'élèvent annuellement à \$20,000,000.

En 1881, il a été abattu, paraît-il, dans la province de Québec, 22,274,284 arbres, seulement pour le commerce d'exportation. Si l'on compte 50 arbres à l'arpent, cela représente 445, 428 arpents de superficie dénudés dans une seule année.

—Le nombre de bêtes à cornes, de chevaux, de moutons et de chèvres que l'on élève dans les divers pays de l'univers, se répartit comme suit.

Bêtes à cornes :—Etats Unis, 39 millions et demi ; Inde, 30 millions ; Russie, 29 millions ; République Argentine, 17 millions ; Allemagne, 16 millions ; Autriche-Hongrie, 12½ millions ; France, 11 millions ; Grande-Bretagne, 10 millions ; Uruguay, 8½ millions ; Australie, 8 millions ; Afrique, 8 millions ; Brésil, 7 millions ; Amérique-Centrale, 5 millions ; Europe Septentrionale, 4 millions ; Italie, 4 millions ; Espagne et Portugal, 4 millions ; Mexique, 3 millions ; Roumanie, 3 millions ; Canada, 2 millions ; Vénézuéla, 2 millions ; Chili et Pérou, 2 millions ; Turquie et Grèce, 1 million.

Chevaux :—Espagne, un demi-million ; Italie, 1 million ; Afrique, 1 million ; Australie, 1 million ; Canada, 1 million ; Europe Septentrionale, 2 millions ; Brésil, 2 millions ; Mexique, 2 millions ; République Argentine, 2 millions ; Grande-Bretagne, 2 millions ; Allemagne, 3 millions ; France, 3 millions ; Autriche-Hongrie, 4½ millions ; Etats-Unis, 10½ millions ; Russie, 20 millions.

Moutons :—Australie, 80 millions ; République Argentine, 67 millions ; Russie, 64 millions ; Etats-Unis, 36 millions ; Allemagne, 30 millions ; Grande-Bretagne, 28 millions ; France, 24 millions ; Espagne et Portugal, 24 millions ; Uruguay, 19

millions ; Inde, 17½ millions ; Autriche-Hongrie, 15 millions ; Afrique Australe, 15 millions ; Turquie et Arabie, 10 millions ; Italie, 7 millions ; Chine, 7 millions ; Chili et Pérou, 5 millions ; Danemark, etc., 5 millions ; Grèce, 3½ millions ; Mexique, 3 millions ; Canada, 3 millions ; Amérique-Centrale, 2 millions ; Vénézuéla, 1 million.

Chèvres :—Inde, 20 millions ; Afrique et Cap de Bonne Espérance, 6½ millions ; Mexique, 6 millions ; Autriche et Allemagne, 6 millions ; Russie et Norvège, 5½ millions ; Turquie, 5 millions ; Grèce, 4 millions ; France et Espagne, 4 millions ; Vénézuéla, 2½ millions ; Chili et Pérou, 2 millions ; Chine, 2 millions ; Arabie, 2 millions ; Buenos-Ayres, 1 million ; Isles du Cap Vert, 1 million.

—Le nombre d'enfants employés dans les manufactures aux Etats-Unis se répartit, d'après le dernier recensement, de la manière que voici :

Philedelphie, 14,350 ; New-York, 3,928 ; Cincinnati, 5,024 ; Chicago, 4,799 ; Baltimore, 4,111 ; Brooklyn, 3,423 ; Boston, 1,220 ; Newark, 2,586 ; Jersey-City, 750 ; Pittsburg, 3,235 ; Providence, 1,510 ; Milwaukee, 966 ; San-Francisco, 1,081 ; St-Louis, 2,942 ; Washington, 257 ; Nouvelle-Orléans, 551 ; Louisville, 1,025.

Ces chiffres sont bien de nature à inspirer des craintes à tous ceux qui s'occupent de l'avenir moral de la république voisine.

—Voici, d'après un journal de New-York, une évaluation des fortunes nous pourrions dire fabuleuses qu'ont faites plusieurs Américains dans les affaires de chemins de fer :

Wm H. Vanderbilt.....	\$260,000,000
Leland Standlord.....	100,000,000
Jay Gould.....	80,000,050
Collis P. Huntington.....	50,000,000
Charles Crocker	40,000,000
Mrs. Hopkins.....	40,000,000
Russell Sage.....	40,000,000
Succession de Tom Scott.....	20,000,000
Cyrus W. Field	15,000,000
Samuel J. Tilden.....	15,000,000
John W. Garrett.....	10,000,000

Total.....\$670,000,000

—On estime que la langue anglaise est parlée par environ 90,000,000 de personnes ; l'allemand par environ 50,000,000, l'espagnol par un nombre égal, et le français par 45,000,000.

—Il se publie en France 3,271 journaux, dont 1342 à Paris et 1929 dans la province. Il y a à Paris 209 journaux s'occupant de finance, 97 de médecine, 88 feuilles illustrées, 81 publications de modes, 71 revues et journaux politiques, 64 journaux catholiques, 64 publications légales, 41 scientifiques, 30 littéraires et artistiques.

—La plus grande bibliothèque du monde est la bibliothèque nationale à Paris, fondée par le roi Louis XIV. Elle contient 1,400,000 volumes, 300,000 pamphlets, 175,005 manuscrits, 300,000 atlas et cartes, 150,000 pièces de monnaies et médailles, 1,309,000 gravures, et 100,000 portraits

La bâtisse où sont renfermés tous ces trésors a 540 pieds de longueur et 130 de profondeur.

Pensées diverses sur l'éducation.

Les Belles-Lettres forment non seulement l'esprit à la rectitude, mais elles disposent aussi le cœur à la droiture.

On s'occupe trop dans l'instruction de l'entendement, on néglige la volonté. On donne à la société beaucoup de raisonneurs, très peu d'hommes raisonnables. Leur cœur est aride, inculte. Ce n'est pas ainsi que les anciens, ces grands maîtres en toutes choses, entendaient l'éducation. Ils avaient des écoles publiques où l'on venait recevoir des leçons de justice, de tempérance, de force d'âme, etc. La jeunesse se formait, dans sa stage, à toutes les épreuves des années viriles, et à la pratique des vertus qui rendent la vie douce et heureuse.

(ANDRIEUX.)

Le soing et la despense de nos pères ne visent qu'à nous meubler la teste de science, et pour ce qui est de la vertu, peu de nouvelles. Criez d'un passant : *ô le savant homme !* et d'un autre : *ô le bon homme !* notre peuple ne manquera pas de tourner ses yeux et son esprit vers le premier.

(MONTAIGNE.)

Eloignez toutes ces méthodes routinières qui sacrifient le jugement à la mémoire, la raison à l'autorité, déforment les jeunes esprits, rendent les maîtres impatientes et cruels, et parvient à faire haïr ce qu'il y a de plus aimable : *la science et la vérité.*

(FOMERGUE.)

L'ignorance n'est bonne à rien, et je ne sais où se trouve cette prétendue simplicité qui conserve la vertu. Ce que je sais, c'est que dans les siècles ténébreux, et chez les nations les plus grossières, on voyait régner les vices les plus abominables..... Plus les hommes sont grossiers et ignorants, plus ils sont touchés des biens temporels, et capables d'y tout rapporter. Les biens spirituels et invisibles leur paraissent de belles chimères : ils s'en moquent, et ne comptent pour les biens solides que ce qu'ils tiennent entre leurs mains.

(FLEURY.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

DEUXIEME PARTIE

AURORE.

II

DANS LES GRANDS BLÉS

L'époque de la Fête-Dieu approche et met l'esprit de Zacharie en souci. Charpenter un reposoir n'est rien, mais le décorer, la grande affaire ! Et ce n'est pas tout encore, il faut une troupe de petits anges puisant à pleines mains des fleurs dans leurs corbeilles pour les semer devant l'ostensoir. Jadis la vieille demoiselle Prunelle s'occupait de ces détails ; elle est morte avant la pousse des feuilles, et le maître d'école ne sait plus comment sortir d'embarras. Pourtant quelle sera la pompe de la cérémonie si elle manque d'enfants vêtus de blanc, couronnés de roses rappelant le paradis à la suite du Christ triomphant ? Zacharie confie son chagrin à Angélu.

"Soyez tranquille, lui dit la jeune fille, tout s'arrangera."

Sans consulter le tailleur, qui s'opposerait peut-être à son dessien, Angélu, court à la Ferme-Maudite. Elle trouve l'Homme à la Peau-de-Bique débarrassant ses rosiers des fleurs stériles pour laisser librement les roses nouvelles s'épanouir.

Quand Angélu parut, on eût dit qu'un nouveau printemps remplissait le jardin.

"Monsieur, dit-elle, je vais vous demander une chose bien indiscreète, sans doute... mais il s'agit de rendre un servi-

ce...

— A vous ? demande l'Homme à la Peau-de-Bique avec bonté.

— Non, Monsieur, au maître d'école...

— Patience ? ajouta le cueilleur de roses avec malice.

— Zacharie, répondit Angélu plus bas.

— Il est donc en peine, le brave garçon ?

— Vous en jugerez.... C'est dimanche la Fête-Dieu Dans les pays lointains où vous demeuriez autrefois, on ne sait pas ce que c'est ; mais ici, c'est la solennité de l'endroit, la fête de tout le monde.... L'année serait mauvaise si le Seigneur manquait de chapelles pour se reposer et si l'on n'effeuillait pas les jardins partout où il passe... Il faut donc des tentures, des flambeaux, des guirlandes ; rien n'est assez riche, assez brillant, assez somptueux ! Et puis nous devons habiller des anges...

— Que puis-je faire à tout cela, mon enfant ? voulez-vous quelque écus ?

— Non, mais la Grise et la carriole. Je sais conduire, je partirai pour Josselin et j'en rapporterai tout ce qu'il nous faut... Comme cela M. le curé sera content....

— Et le maître d'école aussi ?

— Oui, le maître d'école aussi... Mais vous raillez, Monsieur, et ce n'est pas bien.

— Allons ! allons, ma belle et bonne fille, reposez vous en attendant que j'aie attelé la Grise.

— Vous consentez donc ?

— Pour être agréable à Zacharie, en doutez-vous ?

— Je savais bien que vous êtes un brave homme ! "dit Angelus en battant des mains.

Une demi-heure après, la Grise courait sur la route, et la jeune fille la caressait avec une branche de chêne garnie d'un bouquet de feuilles. La fille du tailleur connaissait beaucoup de monde à Josselin : les fournisseurs de son père, marchands de drap, de velours, de bougran, de lacets, de doublures, de boutons. Chez tous elle demanda le prêt de quelque objet destiné à l'ornementation de son reposoir. On la combla de rubans bleus et roses, de mousseline, de fleurs artificielles, et comme elle exprimait sa reconnaissance, on lui répondit :

" Ne nous remerciez donc pas : cela nous procurera le plaisir de vous revoir."

Un pâtissier poussa même la précaution jusqu'à placer dans le coffre de la carriole des sacs de gâteaux.

" Vous en remplirez les poches des anges," dit-il.

Angelus revenait ravie du succès de sa démarche, et se trouvait à mi-chemin déjà, quand elle aperçut, débouchant d'un sentier, une femme couverte de méchants habits, marchant avec peine et portant dans ses bras un petit enfant. Elle prenait la route de la Gréée, et Angelus, émue de sa lassitude et de sa pauvreté, lui demanda s'il ne lui serait pas agréable de monter dans sa voiture.

Un signe de tête reconnaissant fut la première réponse de la pauvre mère ; la fille du tailleur enleva l'enfant dans ses bras pendant que la voyageuse montait et s'asseyait ; puis, ayant rendu à la mère son cher fardeau, elle puisa dans le sac de gâteaux pour réjouir le petit enfant.

" Que vous êtes bonne ! dit la mère, regardant avec une indécidable joie l'innocent dévorer le présent d'Angelus ; je puis bien vous le dire maintenant, je ne sais pas où sans vous il aurait soupé.

— On m'a donné ça pour les anges, et le vôtre en est un...

— Oui, un pauvre ange, dit la voyageuse d'une voix altérée, et cependant il porte la peine des fautes et des malheurs de ses parents. "

Angelus leva sur la jeune mère un regard rempli de compassion.

" Vous ne me reconnaissez point, reprit la pauvre femme, cela ne me surprend pas ; la fatigue, les chagrins, la misère m'ont bien changée... Moi je n'ai pas hésité à me dire : c'est Angelus, la fille de Guéméné le tailleur.

— Oui et sans doute... Et vous ?

— On m'appelle la Léonarde..."

Angélu pressa la main de la voyageuse ; elle se souvenait de son histoire. Léonarde était la fille d'honnêtes gens, assez pourvus de biens et forts estimés dans le pays. Un garçon faisant métier de colporteur, et qui tous les mois environ traversait le village, la demanda en mariage. Sa vie nomade, ce que l'on savait de son caractère un peu brutal, portèrent la famille à repousser sa requête ; malheureusement Léonarde l'aimait. Elle pria, supplia, pleura ; ce fut en vain. Le colporteur, fort de la tendresse de la jeune fille et de la violente passion qu'il avait au cœur, s'emporta au lieu d'implorer. Une scène violente eut lieu ; le père de Léonarde, insulté, menacé par celui qui souhaitait devenir son gendre, dit à la fille

qui ne pouvait se résoudre à renoncer à Julien :

“ Épouse le, si tu le préfères à nous ; va de bourg en bourg à la suite de cet homme qui n'a d'autre toit à t'offrir que celui de l'auberge : mais ni toi ni les tiens ne frappez jamais à cette porte.”

Le mariage se célébra, mais les fermiers refusèrent d'y assister, et Léonarde partit sans recevoir leurs baisers et leurs bénédictions.

Le père mourut dans l'année, tué par l'ingratitude de sa fille. La vieille femme survécut. Jamais elle ne parlait de Léonarde, mais on ne pouvait affirmer l'avoir vue sourire depuis qu'elle s'était éloignée.

La Léonarde apprit en quelques mots à Angelus la mort de Julien, les misères subies, le désespoir qui s'était emparé d'elle, puis le besoin impérieux qu'elle avait ressenti de revoir les lieux où se passa sa jeunesse.

“ Je n'essayerai pas même d'attendrir ma mère et de triompher de sa rancune, dit-elle. Pour que le Seigneur m'ait si cruellement punie, il faut que j'aie été bien coupable... Veuve... répéta-t-elle, veuve ! et mère d'un enfant infirme !

— Infirme ! que dites-vous ?

— Celui que vous appelez un petit ange vous a souri, il ne vous a pas parlé...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Angelus, que de douleurs pour une seule créature ! Quoi ! jamais il ne vous interroge que du regard, ne vous répond que par des baisers ! jamais sa voix ne frappera votre oreille... Que je vous plains ! que je vous plains ! Mais ce n'est point assez, poursuivit Angelus avec chaleur. Dieu ne vous aura pas vainement placée sur ma route... ayez confiance en moi ! Ce que vous n'osez faire, je le tenterai, et le Seigneur me viendra en aide... Voulez-vous me confier votre enfant pendant tout un jour ?

— De grand cœur, répondit Léonarde.

— Pendant ce temps vous trouverez l'hospitalité à la Maison-Maudite ; vous irez de ma part... A ce grand buisson de houx nous nous quitterons, il ne faut pas que l'on vous voie avec moi... cela dérangerait mes combinaisons... Ah ! la peine vous a rendue pieuse, je l'espère ! ne manquez pas d'assister à la procession de la Fête-Dieu... Bon courage ! nous nous retrouverons au reposoir avec l'enfant.”

Léonarde descendit, Angelus emmagasina

ses trésors chez son père, condnisit la Grise chez l'Homme à la Peau-de-Bique, et durant la veillée dit négligemment à l'instituteur :

“ Et le reposoir, y songez-vous, Zacharie, ?

— Trop, et je ne trouve pas une idée pour le faire.

— Voulez-vous savoir la mienne ?

— Je gage d'avance qu'elle est bonne !

— Ne pariez pas, mais écoutez toujours.

— Nous écoutons, répondirent à la fois Patience et l'Homme à la Peau-de-Bique.

— Nous habitons dans un village, et le Seigneur est né dans un village. Rappelons-lui son berceau, il ne s'en offensera pas, car il est moins fier que nous... Voici donc ce que je menuiserais si j'étais Zacharie... Une sorte de grotte, vaste, sombre ; les écoliers la tapisseraient de mousse et de fougère. D'un côté je mettrais un grand bœuf roux, de l'autre un âne... C'est bien simple, mais ne riez pas, ce serait touchant. Au moment où le prêtre y entrerait, un rideau, s'ouvrant subitement devant la foule, laisserait voir l'autel étincelant de lumière ..

— La grotte, je puis la préparer, dit Zacharie.

— C'est assez, le reste me regarde ; donnez seulement à partir de demain congé à vos élèves.”

Sous les ordres d'Angelus les enfants se dispersèrent par bandes chargées les unes de couper des branches de buis, les autres d'apporter des fagots de houx, un grand nombre d'arracher de la mousse dans la forêt de la Nouée. Pendant que les garçons récoltaient, les filles attachaient les guirlandes, tressaient des couronnes, composaient le devant d'autel d'une mosaïque de fleurs dont les papillons d'or du genêt formaient le fond. La charpente de Zacharie était prête, on la garnit de mousse ; des touffes de pariétaires et des plants de fougère décorèrent les angles et le plafond. Quand ce travail fut fini, on refusa l'aide de Zacharie pour la chapelle ; c'était la surprise, le mystère ; on n'en pouvait rien révéler.

Le matin de la Fête-Dieu, Zacharie ne se sentait pas complètement tranquille ; cependant la fille du tailleur lui avait bien gaiement souri.

De bonne heure Angelus se rendit chez une de ses voisines. Elle tenait par la main un petit enfant.

“Mère Jaurois, dit-elle, j'ai fort à faire

pour habiller en anges tous les enfants de la Gréée, ne m'aideriez vous pas volontiers ?

— Et si, tout de même ! répondit la voisine ; on est heureux de vous faire plaisir à vous, qui obligez tout le monde.

— Eh bien ! tenez ! voici la petite robe bleue, l'aube blanche, la corbeille de bleuets et une couronne pareille.

— Te laisseras-tu faire beau mignon ? » demanda la mère Jaurois au petit enfant.

Celui-ci ouvrit de grands yeux questionneurs, regarda Angéhus pour lui demander conseil ; celle-ci sourit en inclinant la tête, et l'enfant jeta ses deux bras au cou de la vieille femme.

“ Jésus Dieu ! dit la mère Jaurois en devenant pâle, que c'est bon un baiser d'enfant !

— Celui-ci est bien malheureux ! son père est mort... et vous le voyez, le Seigneur l'a privé de la parole.”

L'enfant protesta à sa manière ; il baisa la main d'Angéhus et se rejeta sur la poitrine de la mère Jaurois.

“ Il est beau et doux, dit-elle, mignon et tout caressant, pas moins, son âme passe dans ses yeux...”

— Je vous le confie, vous me l'amènerez.

— Vous ne le reconnaîtrez plus ! “ dit la vieille femme.

Angéhus sortit. La Jaurois commença la toilette de l'enfant. Il sautait et riait, battant des mains, faisant à la Jaurois des agaceries de caresses.

“ Et dire, murmurait la vieille femme, que ça grandit ces êtres-là, on les aime comme sa chair, ça grandit et ça vous quitte... L'oiseau s'en va... le nid est vide... Celui-là fera comme les autres... Non, pourtant infirme ! il s'attacherait... orphelin, Angéhus l'a dit, orphelin ! “

Et pendant qu'elle parlait, la vieille femme lavait le visage rose, peignait les cheveux frisés, passait la robe bleue, l'aube de dentelle, suspendait au cou la corbeille de fleurs.

Oui, c'était bien un vrai petit ange que la voisine conduisait par la main jusqu'à l'église du village !

M. Kervot, le vénérable curé, venait de prendre l'ostensoir sur l'autel et descendait sur le seuil ; le dais l'attendait dans le cimetière. En ce moment la porte de la sacristie s'ouvrit, une vingtaine de petits enfants vêtus de blanc, couronnés de fleurs champêtres, s'alignèrent et se joignirent au cortège, En même temps la

fillette du tailleur prit devant l'autel la bannière de la Vierge, et, blanche sous son voile comme une reine des prés, elle suivit les anges avec ses compagnes de la confrérie.

L'émotion arrêta une strophe de la prose sacrée dans la gorge de Zacharie.

Jamais si belle cérémonie ne s'était vue dans le village. On fit le tour du pays, on chemina sous les bois de châtaigniers, la procession défila entre des haies de feuillages et de fleurs. Sur son passage les chevrettes levaient leurs têtes curieuses et des volées d'oiseaux parlaient des nids. Ne craignez rien, brebis pacifiques, colombes naïves, grands bœufs placides, celui qui passe est un Pasteur !

L'abbé Kervot se sentit ému à la vue du reposoir de Zacharie. Pour compléter la couleur locale, un âne et un bœuf se trouvaient dans l'intérieur de la grotte, de petits bergers, vêtus de peaux d'agneaux, se tenaient agenouillés à l'entrée. Quelques mendians se groupaient à côté ; au milieu d'eux Angéhus reconnut Léonarde humblement prosternée.

La Jaurois, fière de son ange, le conduisit jusqu'au premier degré de l'autel.

Le prêtre passa ; les rideaux fermant la grotte s'ouvrirent. Le respect de la foule pour la présence du Seigneur contint à peine son admiration. On eût dit un coin du paradis. Tout brillait, embaumait, rayonnait. Les anges firent pleuvoir des roses ; le prêtre, drapé dans son voile de soie brodé d'or, entonna la *Benedicat vos* ; l'anéantissement de l'adoration remplit toutes les âmes, et plus d'une paupière s'humecta de pieuses larmes, et dans les groupes des pauvres on entendait même des sanglots.

La procession reprit le chemin de l'église.

Quand elle en sortit, la Jaurois, qui tenait toujours l'enfant par la main, s'approcha d'Angéhus.

“ Écoutez, lui dit-elle avec une brusquerie émue, vous avez dit que cet enfant est orphelin... Je suis seule, riche !... Il est pauvre, infirme, il m'aimera... Donnez-le-moi, et je le garderai...”

— J'ai dit que son père était mort, répondit Angéhus... Je n'ai pas ajouté qu'il n'avait plus de mère...

— Sa mère est malheureuse, sans doute... l'enfant portait des haillons... le petit pâtirait près d'elle... Moi je le gâterai... Si vous connaissez la mère, dites-lui...

— Demandez-lui vous-même ce que vous souhaitez,” répliqua doucement Angéhus.

Puis, saisissant par le bras une mendiante, elle l'amena devant la Jaurois; la mère tomba sur ses genoux.

Le petit enfant écarta les mains dont elle couvrait son visage ruisselant de pleurs, et la Jaurois recula poussant un grand cri;

“ Léonarde !

— Mon enfant ! dit la mendiante en enveloppant le petit dans ses bras, mon enfant bien-aimé ! ”

La vieille femme se baissa vers Léonarde, et d'une voix étranglée par l'émotion :

“ Donne-le-moi ! dit-elle, donne-le-moi ! ”

Alors Angéhus, passant les bras du petit ange autour du cou de chacune des femmes, leur dit presque aussi troublée qu'elles-mêmes :

“ C'est le contraire du jugement de Salomon... partagez ce trésor-là. ”

Elle mit un baiser sur le front de l'enfant et s'enfuit.

Zacharie sortait en ce moment de l'église avec ses écoliers. Une fleur de pudeur aviva la teinte des joues de la jeune fille, elle se sentait heureuse, et cependant elle tremblait.

“ Ah ! fit Zacharie, c'est trop de bonté à toi d'avoir créé ces merveilles ! Jamais on n'en vit autant à la Grèce, et pendant des années on parlera de cette Fête-Dieu. T'es-tu donné du mal pour tout préparer, orner, fleurir de la sorte !

— As-tu compté les heures tandis que tu m'enseignais à écrire ?

— Quelle différence ! s'écria Zacharie.

— Pourquoi ? demanda Angéhus.

— Oui, au fait, pourquoi ? ajouta Patience tu lui aides dans sa besogne, elle t'aide pour la tienne ! C'est la vraie fraternité, vantée dans les villes, pratiquée aux champs. ”

Zacharie respira comme si on l'eût soulagé d'un grand poids.

“ Ne veux-tu pas te promener un peu ? demanda ensuite le maître d'école à la jeune fille.

— Dans cette toilette ?

— Elle est bien jolie ; elle te sied... je voudrais que ce fût tous les jours la Fête-Dieu ! ”

En ce moment la fermière des Halliers s'avança :

“ Je suis contente de vous rencontrer,

maître, dit-elle, car j'ai de nouveau à réclamer de vous un service.

— Que désirez-vous la Ravenelle ?

— Il s'agirait de coucher sur le papier un inventaire, avec des estimations du bétail et des rendements des champs.

— Je ne suis ni fermier ni marchand de bœufs, répondit Zacharie avec un sourire.

— Vous avez prouvé du moins que vous savez compter en toute justice.

— S'il s'agit d'être honnête ! dit Zacharie...

— C'est suffisant pour en remontrer aux meuniers ; vous m'avez épargné de grands ennuis et peut-être un procès... Je vous attendrai dimanche prochain après les vêpres.

— C'est entendu,” répondit le maître d'école.

La semaine suivante, une fois l'office terminé, Patience dit à son fils d'adoption :

“ Mon garçon, la miche est tendre et le cidre frais à la ferme des Halliers ; tu souperas sans doute chez la Ravenelle : ne te mets point en peine de moi ! Guéméné me fait place à sa table ce soir. ”

Zacharie s'éloigne, et le tailleur, qui le regarde, dit à Patience :

“ Vous a-t-il bon air, ce garçon ! leste tournure et mine affable. Il chemine la jambe preste, portant comme un seigneur son bel habit de drap bleu, son gilet à six rangées de boutons et ses souliers à boucles luisantes. Et quel soin il vous a des moindres détails ! Son linge est le plus blanc du pays ; il attache sa cravate avec la fine épinglette de laine morbihannaise, et la soie de son chapeau s'ébouriffe dans le meilleur genre. Un beau garçon tout de même, un vrai beau garçon ! ”

Zacharie se sentait allègre et dispos, en effet. A le voir regarder les champs avec une expression de joie si vive, on eût dit qu'ils lui appartenaient.

Et cependant pas un pouce de pré, même de lande, n'est au jeune maître d'école. Mais il entre dans la Terre promise, cette féconde récompense de ceux qui sont doux, actifs et dévoués. Il sent battre son cœur à toutes les pensées généreuses, aucun devoir ne le trouve rebelle, aucune tâche ne lui paraît dure. Quelque humble que soit sa place dans le monde, il sait qu'il la remplit consciencieusement. Cette satisfaction intime, le bon témoignage qu'il se rend de sa conduite, lui donnent ce port de tête assuré, ce franc regard, ce bon sourire.

Que cette plaine dorée réjouit le regard !... Zacharie étudie, admire ; puis tout à coup il lui semble que les bleuets se changent en prunelles d'azur, que les fleurs d'églantier deviennent des jolies roses, que les clochettes des grands convolvulus se métamorphosent en robes de jeune fille, que le chant de l'oiseau qui gazouille sous le prunellier est sa voix à elle, Angéline... Et il s'en va, l'humble maître d'école, une fleur aux lèvres, et le paradis de la terre dans le cœur.

III

GRANGES ET FENILS.

Quand Zacharie entra dans la cour des Halliers, il demeura surpris de l'air de prospérité du domaine. Le tas de fumier dépassait la hauteur de la muraille. Sous un hangar les charrues bien rangées faisaient plaisir à voir. Les socs et les faux reluisaient. Les charrettes de toutes formes, fraîchement peintes, réjouissaient l'œil. Les fourches, les râtaux, les herses s'alignaient avec goût. Le cellier gardait de rassurantes profondeurs, et trois rangs de barriques empêchaient les gens de Halliers de redouter la disette de pommes. Tout à coupla porte d'une barrière violemment poussée, laissa paraître une masse sautante, bondissante, de moutons noirs, bruns et blancs. Une fillette les égayait plus qu'elle ne les frappait de sa houssine, tandis qu'un chien à flancs maigres, à museau pointu, mordillait les oreilles de quelques retardataires. Il y avait bien là cent têtes de bétail pour le moins, et la laine semblait fine et de belle espèce. Les derniers agneaux passaient le seuil de la bergerie, quand la clochette de la génisse blanche, unie aux sons d'une corne de bouvier, signala le retour des vaches. Deux fauves, petites mais bien encornées, suivaient la favorite ; puis une *gare* accompagnée de son veau qui dodelinait sa grosse tête naïve ; quatre bœufs superbes venaient à la suite. Le taureau noir marchait la tête basse, un peu sournoisement, mais son regard était de charbon rouge et ses cornes effilées comme un stylet. Zacharie compta quatorze bêtes saines, luisantes de robe, témoignant de la qualité de l'herbe des prés et des soins du bouvier. Des piailleries, des cris aigus, des gloussements sourds, des effarements d'ailes, une course folle signalèrent dans

la cour l'arrivée des oies et des dindons ramenés de la pâture par un petit gars plus rouge qu'une pomme, et jaseur comme une rainette de marais. Il parlait à ses ouailles, les appelait par leurs noms, les complétait ou les criblait d'invectives. Une d'elles, parée d'un collier de fleurs, le suivait au moyen d'une laisse de jonc. L'*Enfant à l'oie*, cet antique chef-d'œuvre, a moins de grâce naïve que ce marmot vêtu d'une chemise rousse et d'un pantalon semblable arrêté aux genoux, et dont les cheveux noirs s'ornaient à la fois d'une plume de dindon arrachée sans le consentement du volatile, d'un coquelicot rouge et de brindilles de foin.

La Ravenelle, l'accorte veuve des Halliers, aurait préparé cette mise en scène pour frapper l'esprit de Zacharie par le tableau de l'opulence champêtre, qu'elle n'eût pas mieux réussi. Le maître d'école regarda l'un après l'autre défilé les troupeaux ; puis, craignant de passer pour indiscret ou curieux, si on le surprenait debout au milieu de la cour, il se hâta de pénétrer dans la maison.

La salle paraissait énorme, quoiqu'elle fût garnie de meubles à n'y plus pouvoir ajouter un escabeau. Quatre armoires occupaient quatre panneaux ; luisantes de ferrures en tréfiles, égayées de sculptures, elles supportaient des piles de *banes* neuves, des écheveaux de fil, des *poupées* de lin disposées pour la quenouille. Le vaissellier à colonnettes fuselées contenait des plats d'étain, des brocs semblables, de la vaisselle réjouissante à l'œil. Sur la crémaillère de la cheminée, des fusils témoignaient que les gars de la ferme ne faisaient faute de tirer sur les renards, les loups et même sur les sangliers. Une table de chêne à pieds tors et trapus occupait le milieu de cette pièce. A l'un des bouts une *touaille* de toile à franges était couverte d'un pain, de vingt-quatre livres de fine fleur de seigle, et de deux douzaines de galettes de sarrasin, légères comme de la dentelle. Trois pots de cidre mousseux, des verres renversés avec soin, des tranches de lard rosé dans un plat, donnaient confiance dans l'hospitalité de la maîtresse du logis.

La Ravenelle parut enfin. A peine eut-elle dit au maître d'école deux mots de bon accueil qu'elle s'empessa d'ouvrir la fenêtre toute grande, et Zacharie la vit dans l'éclat de sa parure et de sa beauté. La Ravenelle comptait vingt-sept ans

Elle était grande, forte sans lourdeur. Son teint d'un ton chaud gardait des veloutés de fruit mûr ; ses yeux brillaient de contentement, parfois de malice. Dame ! tout lui souriait à cette accorte veuve ; elle ne jalousait personne, et chacun dans le pays la pouvait envier. Sa toilette indiquait l'opulence et la recherche. Sa jupe de drap garnie de six rangs de velours plissait bien sur les hanches, son mouchoir de soie bleue tiré en cœur dans le dos laissait voir un chiffonage de fines dentelles ; sur son épais chignon voletaient les ailes de sa coiffe retenue en avant par des épingles d'or à têtes guillochées. Une manche de batiste blanche se rebrassait sur le poignet du corsage, et de larges rubans de taffetas flottaient à son tablier noir. La bonne grâce aimable s'unissait chez elle à la fleur de la santé, à la puissance de la jeunesse. Elle souhaita un amical bonjour à Zacharie, lui versa du cidre couleur de topaze et choqua son verre contre le sien. Puis, après avoir demandé au jeune homme des nouvelles de Patience, de l'école et des gens de la Gréece qu'elle connaissait, elle ajouta :

“ Avant de coucher des chiffres sur le papier, allons visiter les fenils et les granges. ”

Le maître d'école la suivit.

Les greniers regorgeaient de froment en sac, en tas. Les couloirs eux-mêmes en étaient pleins

“ Luc le farinier leur fait la cour, ” dit en riant la fermière.

Si Zacharie avait été un habitant des villes, même un paysan déluré, il n'aurait point manqué de tourner un compliment à la jolie veuve, mais il n'y pensa point ou s'arrêta faute de savoir s'y prendre. La Ravenelle y comptait cependant, car elle regarda le jeune garçon et se mit à sourire.

Des greniers on passa dans les fenils, les bottes parfumées débordaient les fenêtres étroites, et si l'on promenait les regards sur la campagne, on comptait au moins quatre meules par pré.

“ Que voulez-vous ! dit la Ravenelle à une remarque de Zacharie, il y a beaucoup de bétail ici ! ”

La fermière emmena ensuite Zacharie dans l'étable aux vaches, dans la bergerie. Le poulailler ne fut point oublié. La fermière mettait une sorte de coquetterie à étaler ses richesses devant ce pauvre garçon qui ne possédait par une motte de terre.

Rentrée de la promenade, elle plaça devant lui des registres, du papier, et le pria de calculer la valeur totale de son bien.

“ Mais je n'ai pas tout vu, répondit le jeune homme.

— Aussi je demande seulement l'estimation de ce que vous connaissez ; dimanche nous ferons un tour dans les champs. Il s'agit aujourd'hui du bétail... Cent moutons à...

— Quinze francs au bas mot, dit Zacharie, cela fait quinze cents livres.

— Huit bœufs.

— Ah ! pour les bœufs, je n'en vis jamais de semblables.

— Ils viennent d'Angleterre, ajouta la veuve.

— Est-ce assez de six cents francs?... Oui, total : quatre mille huit cents.

— Soixante oies, vingt-quatre dindons, valeur égale à peu près, six francs.

— Qui nous donnent cinq cents francs passés.

— Et les vaches, maître Zacharie, et le taureau noir ?

— Deux mille pour le tout, madame la fermière.

— Les cheveux et le poulain ?

— Douze cents livres... Une belle addition à faire, tout de même... quatre mille huit... quinze cent... plus cinq... ajoutons deux mille... total dix mille quatre francs, toujours au bas mot...

— Et pour le bétail seulement, ajouta la Ravenelle... Maintenant le chiffre des sacs de grains, de blé noir, de seigle, avec leur valeur diverse... Bon ! Maintenant le prix du foin... Il a augmenté cette année... Eh bien ! c'est assez joli, n'est-ce pas ?

— Il y a là dedans la dot de dix filles laides ! s'écria Zacharie.

— Pourquoi s'arrête-t-il en bon chemin ? se demanda la Ravenelle ; il aurait bien pu ajouter : Qu'est-ce donc pour vous qui êtes jolie ? ... Allons, reprit-elle tout haut, voilà bien assez de chiffres pour une vesprée de dimanche ; laissons les servantes mettre le couvert et visitons le verger, nous y cueillerons des fruits.

La Ravenelle prit une corbeille et passa la première pour montrer le chemin à Zacharie.

“ J'aime les fruits, dit-elle, mais pour moi et mes amis plus que pour le profit qu'ils rapportent. Je n'en envoie guère au marché... Regardez ces pêches rouges, ces poires jaunes d'or, cela donne soif.

Nous aurons du raisin cette année, quoique dans notre Bretagne le vent soit bien âpre pour lui permettre de mûrir. Admirez-vous les coings pendus à ces gros arbres ? on les dirait enveloppés de duvet. Les figues seront pour plus tard... On jase un peu dans les autres fermes de me voir conserver comme à la ville ces beaux fruits dans du sucre et du cognac ! mais bah ! ceux qui les goûtent ne s'en plaignent guère ! Cueillez donc un bouquet de roses, maître Zacharie, il égayera demain la classe et vous rappellera votre première visite aux Halliers."

Le jeune homme coupa quelques branches, en ôta les épines ; puis une grosse cloche sonnait à toute volée :

"C'est le souper, dit la Ravenelle, venez."

D'habitude on est avare de lumière dans les campagnes, mais la belle veuve ne ressemblait en rien aux autres fermières ; peut-être voulait-elle aussi charmer, surprendre, étourdir son hôte. La salle bien éclairée présentait le plus riant aspect. Pour la maîtresse du logis et pour Zacharie assis au haut bout de la table, on avait servi du vin. Le repas fut abondant, recherché même pour le pays, car il y avait deux poulets dorés au feu sur un lit de cresson cueilli à la fontaine voisine. Le dessert se composa des fruits du verger. Une servante active et soigneuse changeait les assiettes de Zacharie, ce qui lui parut un grand luxe et ne lui déplut pas ; il avait le sens des choses recherchées. On trinqua à la santé de Patience, et les valets eux-mêmes burent un vin réchauffant.

"J'espère, dit la Ravenelle quand Zacharie parla de retourner à la Grèce, que vous ne songez point à vous y rendre à pied. Le temps se couvre... un orage possible... Janot attellera la carriole et vous conduira.

— Je suis bon marcheur, répliqua Zacharie.

— Vous serez plus vite rendu ; d'ailleurs, Patience vous attend.

— Ça c'est une bonne raison, madame la fermière, et je vous en remercie."

Janot attela, le maître d'école salua trois fois en disant bonsoir à la Ravenelle et à vous tous la compagne, et monta dans la voiture. Le fouet de Janot claqua mêlé à un hue ! dia ! énergique, et le dernier adieu de la fermière fut le bouquet de roses oublié par le jeune homme et que la jeune femme jeta dans la voiture.

Zacharie s'abandonne avec une sorte de mollesse au balancement du char agreste. Il constate que la route est longue des Halliers à la maison d'école, que la jument trotte bien, que la carriole n'est point mal suspendue. Le souvenir de l'opulente maison dont il vient d'évaluer les richesses en partie lui revient obstinément à l'esprit. Puis l'image de la Ravenelle elle-même, avec ses atours coquets, sa belle mine, son assurance née de la conscience de sa situation, passent devant lui.

"Le garçon qui l'épousera ne sera jamais inquiet de sa vie !" se dit-il.

On approche de la Créée ; Zacharie distingue le bêlement de sa chèvre !... une chèvre dont le lait fournit le déjeuner du matin pour lui et le vieillard... Quel troupeau là-bas ! les grands bœufs, il les voit encore... quelles laitières que les vaches ! On est bien heureux d'être riche !

Janot tire la bride de la jument. On est arrivé ; Zacharie descend, la carriole rebondit sur le sentier pierreux, Janot jette au maître d'école un bonsoir dans lequel le respect s'unit à une gaité malicieuse. Zacharie rentre sans bruit dans la maison. A la lueur de la résine, combien sa chambre lui paraît mesquine et laide ! Un lit maigre, une chaise d'osier, des meubles rabotés d'une main inhabile... Zacharie ne se souvient plus du pur contentement qui lui remplit l'âme le jour où il entra dans cette cellule le cœur palpitant d'un honnête orgueil à la pensée que ce chétif mobilier sortait de ses mains. Il ne se souvient plus qu'il a pleuré de joie dans cette chambre étroite, qu'il y a prié pour tous ceux qu'il aime, que penché sur cette table mal dégrossie il a écrit durant de longues nuits, jusqu'à ce qu'il fût capable de passer son examen et d'obtenir son diplôme d'instituteur.

Sans nul doute l'électricité de l'atmosphère concourt à maintenir Zacharie dans cet état de souffrance nerveuse. L'orage prédit par la Ravenelle éclate avec force, des éclairs livides traversent le ciel noir ; la pluie tombe à torrents et frappe les vitres de gouttes retentissantes :

"Ah ! mon Dieu ! se dit le jeune homme, demain les blés seront couchés !"

Le lendemain, en effet, les sentiers étaient noyés d'eau, les champs avaient un aspect morne ; les femmes qui venaient au puits paraissaient inquiètes.

Durant tout le jour, Zacharie resta sombre, il se montra même un peu dur avec les écoliers, et pendant les repas il ne parla point.

Patience, ne pouvant lire sur son visage quelles émotions l'agitaient, étudia le son de voix ; il la trouva cassante et trahissant l'ironie.

Le soleil venait de se coucher ; le vieillard, appuyé sur le bras de son fils adoptif, quittait le banc de pierre pour rentrer à la maison. Il prit le poignet du jeune homme.

“ L'affliction dans l'esprit, dit-il, la fièvre dans le sang... Tu souffres, Zacharie, poursuivait-il, ne cherche pas à me le cacher... je reste clairvoyant par le cœur, vois-tu ! Un nuage a passé dans tes songeries, il a tout rendu sombre... Il t'a porté pendant une nuit et un jour à dédaigner la vie que tu as su faire estimée et bonne... Quand on te parla pour la première fois de devenir maître d'école tu pleuras de joie, de reconnaissance, comme si l'on t'ouvrait le ciel. Maintenant tu regardes trop haut, et et voilà triste... Blés couchés ! mon enfant. L'âme et les champs ont de ces heures-là ! L'ondée d'hier a courbé les épis ; si cet orage était tombé il y a deux mois, la récolte aurait été perdue, mais les blés sont assez forts pour se relever, et demain tu les verras plus droits, plus fiers que jamais... Si l'épreuve subie par ton âme était bonne il y a quelque douze mois, je me serais inquiété pour ton bonheur ; mais je me suis rassuré, l'esprit est honnête, le cœur bon, l'âme trempée... le blé couché se relèvera...

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES.

Histoire de la Philosophie, par P. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, professeur de philosophie au séminaire d'Issy. In-18 jésus, 134 p. 1881. Paris A. Roger et Chernoviz. Prix : \$1.00. En vente chez J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, Montréal.

“ Il est nécessaire de connaître les opinions des anciens, dit Saint-Thomas, d'abord pour profiter de ce qu'ils ont de bon, ensuite pour éviter les erreurs dans lesquelles ils sont tombés (*De anima*, lib. I, 2). Voilà pourquoi l'étude de la philosophie ne va pas sans l'histoire de la philosophie. Mais pour qu'une histoire de la philosophie atteigne le double but qu'on vient de voir marqué par Saint-Thomas il ne suffit pas qu'elle se borne à

exposer les différents systèmes ; il faut encore qu'elle les juge, et qu'après avoir mis une doctrine sous les yeux du lecteur, elle dise nettement si elle est vraie ou fausse, bonne ou mauvaise. Un livre qui ne remplirait pas cette dernière condition pourrait encore servir aux personnes versées dans ces matières, mais il serait funeste aux jeunes intelligences, auxquelles il n'apprendrait rien si ce n'est à douter de tout. Voilà ce que M. l'abbé Vallet a parfaitement compris, et il ne rencontre pas une erreur qu'il ne la redresse. Il se sert pour cela de la règle la plus droite qui existe, nous voulons parler de la philosophie officielle, catholique dont saint Thomas est la plus pure et la plus haute expression. Cette philosophie n'est ni sensualiste, ni idéaliste, ni sceptique, ni mystique, ou si l'on veut elle est un peu tout cela à la fois, mais dans la mesure exacte du vrai, évitant tout excès et se présentant comme la philosophie par excellence. Il est peu de systèmes, qui soutiennent sans grand échec l'épreuve de cette pierre de touche redoutable. On est étonné de la quantité d'erreurs que M. l'abbé Vallet relève chez les philosophes les plus fameux. On serait tente parfois de le trouver hardi ; on hésiterait à le suivre, à être de son avis contre un Descartes, un Leibnitz, un Maine de Biran ; mais au moment décisif il fait parler l'Ange de l'Ecole, et il faut se rendre, car c'est comme la raison incarnée qu'on vient d'entendre.

Le vrai, comme le beau, finit toujours par triompher ; la philosophie scolastique si longtemps décriée, se voit enfin réhabilitée ; elle a eu le sort de nos vieilles cathédrales que le dix-septième siècle trouvait barbares et que le nôtre, meilleur juge, estime admirables. Le livre du professeur de Saint-Sulpice est tout entier conçu dans cet esprit de réhabilitation et de justice qu'il contribuera à propager et à répandre. Nous le recommandons vivement à toutes nos maisons chrétiennes d'éducation. L'heure est venue pour la vraie philosophie de reprendre la place qui lui appartient. Mais la philosophie scolastique n'est que le couronnement de celle des Pères de l'Eglise, l'auteur ne pouvait donc mettre celle-là sur le trône et laisser celle-ci dans l'obscurité et dans l'oubli, aussi a-t-il donné à cette partie toute l'attention et tout le soin qu'elle réclamait à bon droit, avec un développement proportionné à son importance. Livre excellent. J. B. JEANNIN.

Nadiège, par A. De Lamothe, in 12. 75 cts. En vente à la librairie J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Les ouvrages de M. A. de Lamothe, ont, depuis longtemps déjà, cessé d'avoir besoin d'être recommandés pour être lus. Qui ne se souvient des Camisards, des Faucheurs de la Mort, des Martyrs de la Sibérie... et plus récemment, de cette charmante trilogie qui a nom : Les secrets de l'Océan, dont chacune des parties est un véritable chef-d'œuvre d'érudition, d'esprit et de cœur ? La bibliothèque catholique qui a fait un si grand pas en avant depuis une quinzaine d'années, doit une très grande partie de son succès au talent si français et si parfaitement chrétien de M. de Lamothe ; on s'étonne à bon droit, qu'un auteur puisse produire, à la fois, autant et si bien, et sache avec

un art si merveilleux faire usage des armes si nombreuses, si variées et si perfectionnées que renferme le vaste arsenal de ses connaissances. Décernons-lui ce juste tribut déloges et hâtons-nous d'y associer les intelligents éditeurs qui ont su enchaîner à leurs presses le génie de l'aimable écrivain.

Avec Fœdora la nihiliste, nous avons vu les adeptes, grands seigneurs et prolétaires, de cette secte maudite, tout aussi ennemie de l'ordre moral qu'elle se fait honneur de l'être de l'ordre social; prêts à triompher et sur le point d'imposer à un grand peuple tout entier leurs nombreuses théories, avec Nadiège le cercle se fait plus étroit, et c'est bien plus dans les bas-fonds de la société que dans les classes élevées que se recrutent les bandits avec lesquels le monstre féminin ourdit ses noirs complots, bien qu'un certain nombre de personnes d'une position relativement considérable y jouent encore un rôle, plus effacé toutefois que dans Fœdora. Si la vérité est là, remercions M. de Lamothe de nous l'avoir montrée; elle est rassurante pour l'avenir.

Nous avons entendu exprimer le regret que l'auteur de Nadiège n'ait mis en scène, dans son nouvel ouvrage, que des personnages odieux ou ridicules; il est certain qu'aucun d'eux ne commande ni l'estime, ni l'affection, ni la sympathie. C'est peut-être un tort. A part cette bien légère critique qui en est à peine une, mais que nous avous néanmoins tenu à signaler à l'auteur, disons que la dernière œuvre de M. de Lamothe comporte les mêmes éloges de savoir, d'intérêt, d'esprit et de cœur que ces devancières et que, comme elle, elle atteindra rapidement un nombre considérable d'éditions.

Ouvrages sur l'Éducation, la Pédagogie et l'Enseignement.

ALCO (Mme Louise d'): La vie intime; in-18, \$1.33.

Annuaire de l'enseignement libre; in-18; 75 cts.

ANTONIANO (le cardinal Silvio): Traité de l'éducation chrétienne des enfants, composé à la demande de saint Charles-Borromée, traduit de l'italien; in-12, 75c.

BALDON (A.): De l'enseignement primaire, simples idées sur la pédagogie; in-18, 20c.

BEAUMONT (E. O.): L'enseignement à l'Exposition universelle de 1878; 2 brochures in-8, 88c.

BÉLIGE (G.): Dictionnaire d'instruction primaire, éducation, enseignement, législation; in-12 rel., \$1.25.

BLACKWELL (Mme Elizabeth): Conseils aux parents sur l'éducation morale de leurs enfants; in-12, 50c.

BOULLIER (F.): L'Université sous M. Ferry; in-12, 88c.

BRAUN (Th.): Cours théorique et pratique de pédagogie et de méthodologie; 3 vol. in-12, \$2.25.

—Manuel de pédagogie et de méthodologie à l'usage des élèves des écoles normales; in-12 cart., \$1.13.

BRÉAL (Michel): Quelques mots sur l'instruction publique en France; in-12, 88 cts.

BRISSAT DES NOS (Mme): Les jeunes filles et les jeunes femmes. 1re partie: *Les jeunes filles*; in-12, 50c.

BROUARD et DEFODON: Inspection des écoles primaires; in-12, 88c.

BUSSY (Ch. de): Le livre de la famille; in-12, 50c.

CAMPAGNE (E. M.): Dictionnaire universel d'éducation et d'enseignement, à l'usage de la jeunesse des deux sexes, des mères de famille, des institutrices et institutrices, etc.; gr. in-8, avec gravures, rel., \$3.00.

CHAMPAGNY (le comte de): Lettres sur l'éducation des filles; bro. in-8, 25c.

CHAPONE (mistress): Lettres pour servir à l'éducation d'une jeune personne, traduites et précédées d'une introduction par A. F. Ozanam; in-12, 30c.

CHOTTEAU (Léon): L'instruction en Amérique; in-12, 20c.

CLÈVES (l'abbé de): De l'éducation chrétienne des filles ou le livre de la mère, de l'institutrice et du prêtre; in-12, 75c.

AVIS AUX LIBRAIRES !

MM. DESCLÉE, DE BROUWER & CIE., IMPRIMEURS A LILLE (FRANCE) ET A BRUGES (BELGIQUE) désirent entrer en relations avec les Libraires-dépositaires des principales villes du Canada pour la vente de leurs publications classiques, théologiques, liturgiques, littéraires, etc., etc., et de leurs imageries religieuses et de fantaisie. Envoi franco de spécimens et catalogues.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS
PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du Journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.